

Le premier hebdomadaire des faits-divers

5^e Année - N° 169

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

21 Janvier 1932

DÉTECTIVE

Le ravin de la peur



Qui a tué, dans le paysage hallucinant de Champagne-en-Valromey, sur les pentes d'un ravin, la femme du garde-forestier Genet ?

(Lire, pages 4 et 5, la poignante enquête de notre envoyé spécial Henri Danjou.)

AU SOMMAIRE
DE CE NUMÉRO

Une reddition symbolique, par H. D. — L'homme nu, par Marcel Montarron. — Le boulanger a des écus..., par Luc Dornain. — Le Pont-aux-Chânes, par Joseph Peyré. — Un rush vers l'or, par Jean Alloucherie. — La vie secrète du bourreau, par un témoin.

ANACHRONISME

L'ANNÉE judiciaire a commencé par un bigame — ce qui est de bonne tradition — et c'est encore un mari chargé de deux femmes légitimes qui inaugure la session des Assises, pour la seconde quinzaine de janvier ; ce qui prouve que ce genre de crime n'est pas aussi exceptionnel qu'on le pourrait croire.

Deux observations s'imposent : la première, c'est que la bigamie soit, en somme, si fréquente ; la seconde qu'elle soit réprimée par un texte si vétuste que sa répression en est pratiquement impossible. Les deux remarques s'enchaînent d'ailleurs avec logique.

Que l'on puisse sans trop de difficultés, et parfois même le plus simplement du monde, contracter un second mariage alors qu'on est encore, selon les termes du code, « engagé dans les liens d'une première union », c'est la constatation de fait que révèle l'expérience judiciaire. Beaucoup de maris sont devenus bigames, parce que ça leur évitait — du moins provisoirement — un certain nombre de complications ; par la suite, le sort se charge de leur infliger une sérieuse revanche. C'est qu'en effet si la bigamie s'accompagne parfois de faux — le coupable maquillant son acte de naissance pour effacer la mention de son mariage, afin de tromper l'officier de l'état civil — plus souvent encore elle ne s'accompagne d'aucune altération de pièces.

Et c'est pourquoi, nous avons raison d'écrire que bien des gens n'auraient jamais eu l'idée d'être bigames, s'ils n'avaient remarqué combien cela était facile... Alors que la loi a prescrit que la mention du mariage serait portée en marge de l'acte de naissance, justement pour empêcher la fraude, on constate que cette prescription impérieuse et élémentaire est très souvent méconnue.

Si souvent, que le jury de la Seine qui prend goût à ces histoires de bigamie qu'on lui sert en hors-d'œuvre, au début de chaque session, vient d'émettre des vœux dont la sagesse devrait influencer le législateur.

L'un de ces vœux ne fut qu'un projet, une manifestation de volonté simplement formulée et que, pour des raisons d'opportunité et de tact, le président des Assises pria les jurés de ne pas maintenir. Pour la forme, bien entendu ; car le fond subsiste et cela seul nous importe.

Ce premier vœu s'adressait au ministre de l'Intérieur et le priait d'attirer l'attention des maires sur les faibles oublia relevés dans la rédaction des actes d'état civil : la négligence des officiers publics précédaient, encourageait la bigamie ; ainsi, leur responsabilité apparaissait certaine aux jurés et s'ils étaient peu enclins à condamner, c'est qu'ils avaient le sentiment que les coupables déferés à leur justice n'étaient pas les plus fautifs...

Le second vœu, maintenu celui-là, et rédigé en termes précis, est l'expression d'une pensée raisonnable, la constatation d'un anachronisme juridique, qui figure dans le Code pénal, sous la rubrique de l'article 340.

L'article 340 punit le bigame des travaux forcés à temps : du coup, on ne prend plus le fait au sérieux et la lecture de ce texte provoque une douce hilarité. Une telle disproportion sépare le fait de la sanction légale, qu'on aime mieux passer l'éponge, sans hésiter ; et s'il est vrai que jamais plus un avocat général ne s'avisait de requérir l'envoi au bagne d'un mari en possession de deux épouses, que ce châtiment demeure à l'état purement théorique, il n'en reste pas moins que ce châtiment est inscrit dans la loi et que rien n'est plus choquant, ni plus absurde qu'une peine illusoire, dont on sait qu'elle ne sera jamais appliquée.

Alors, mieux vaut l'abroger : la peine, loin d'être un chimérique épouvantail, doit conserver une valeur efficace.

Les jurés de la Seine viennent donc d'émettre le vœu que le législateur révise un texte qui, dans l'état actuel de nos mœurs, apparaît comme un anachronisme et une absurdité.

La Commission de réforme du droit pénal, qui siège au Ministère de la Justice, a abouti à une conclusion identique : il faut débarrasser le Code de quelques encombrantes vieilleries.



M^r Campinchi emploiera son immense talent à prouver qu'Ettori fut surtout une victime.



JEAN-SIMON ETTORI, bandit du Fiumorbe, vient de se constituer prisonnier. La nouvelle nous en a été apportée il y a plusieurs jours déjà par M^r Campinchi à qui Jean-Simon Ettori a demandé de bien vouloir assurer sa défense.

M^r Campinchi peut avoir l'orgueil de cette humble demande, car Jean-Simon Ettori est un vrai bandit d'honneur.

Il est en prison ; il y est venu de lui-même. Il faut connaître Jean-Simon Ettori pour apprécier ce que représente pour cet homme fier, cuirassé par trente ans de vie au maquis, le fait d'être emprisonné.

Jean-Simon Ettori s'est rendu librement. On ne l'aurait d'ailleurs pas arrêté vivant. Il vivait sans guide et subsistait seulement du produit de ses méfaits. Il ne fréquentait personne, que ses enfants. Il dormait, depuis trente ans, dans des grottes à peu près inaccessibles, où il n'y avait que la place de son corps, où il ne fumait jamais, de crainte que la fumée ne décelât une présence humaine, et qu'il était le seul à connaître.

Pour ceux qui connaissent un peu profondément les affaires de Corse, la reddition de Jean-Simon Ettori a la valeur d'un symbole. Elle signifie que les vrais bandits d'honneur ne craignent pas la justice, à condition que la justice soit rendue en tenant compte des traditions. Car Jean-Simon Ettori est une victime de la tradition.

Il me le disait lui-même, lorsque je le vis en novembre de l'autre an-

née dans sa citadelle de rochers, près de Petretto-Bicchisano.

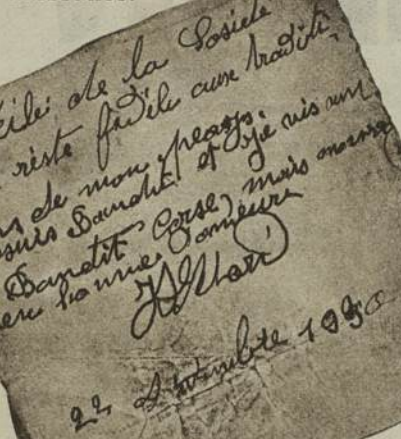
— Vous n'ignorez pas ce que c'est en Corse que la vendetta, murmurerait-il. A cause de la vendetta, il meurt chaque année, dans mon pays, de pauvres gens qui ne sont capables de rien que de mourir... Et ce ne sont pas toujours les méchants qui tombent. J'ai, sans l'avoir prémédité, payé mon tribut à cette loi antique.

Dure loi ! Si quelqu'un tue mon père, je dois tuer le fils. Si je ne peux pas tuer le fils, je dois tuer le cousin...

Il ajouta :

— Je suis appelé à mourir, devant un rocher ou au pied d'un arbre. Je ferai tout pour défendre ma vie. C'est mon droit. C'est mon devoir. Mais, après moi, je veux la paix. Que mon sang n'appelle pas le sang ! C'est la

Je le vis, l'autre année, dans sa citadelle de rochers, (à gauche), où il me donna le baiser de la reconnaissance.



... " Je mourrai en homme d'honneur ", telle fut la déclaration (ci-dessus), qu'Ettori remit à Henri Danjou.

rière que j'adresse à mes amis. Il n'y a rien de mieux que la paix !...

Jean-Simon Ettori est heureusement vivant. Je fais des vœux pour qu'en lui rendant un honneur qu'il a farouchement gardé on lui rende aussi la liberté. M^r Campinchi y emploiera, j'en suis sûr, son immense talent et sa grande âme. Et il pourra dire que Jean-Simon Ettori fut tout d'abord une victime...

Je puis raconter son histoire, telle qu'il me l'a dite, telle que je l'ai vérifiée. Il m'avait donné le baiser de la reconnaissance. Puis, en signe de confiance, il m'avait donné un témoignage d'amitié très rare : il avait abandonné son fusil, à plusieurs mètres de lui, et était resté sans armes. Il m'offrit sa broche où, gravés dans de l'or pur, brillaient une croix, une ancre, un cœur : « Croix, symbole de foi ; cœur, symbole d'amour ; ancre, symbole d'espoir ». Pour ne pas le priver de ses vivres, j'avais apporté les miens : il accepta de les partager, mais à condition que je goûte à son pain et à son vin. Il but, avant nous, à la bouteille, pour nous bien

montrer que son vin était pur. Quand il me confia son stylet, pour trancher ma viande, il eut un bon sourire : — Vous pouvez vous en servir. Il n'a jamais répandu le sang.

Puis il se raconta. Jusqu'à trente ans, Ettori a vécu comme les paysans de la montagne. Il était marié. Il avait deux fils. En 1900, un malheur arriva qui décida de sa vie. Il était parti pour Pilacane, avec deux amis, le fusil sur l'épaule. Il entra dans une auberge pour boire. L'hôtelier était un ennemi des gens de son village. Il voulut lui arracher son fusil. Ettori défendit son instrument de chasse. Un coup partit. Un homme tomba. Ettori était devenu un meurtrier. L'esprit de parti anima les amis de la victime. Ils accusèrent Ettori, faussement, d'avoir provoqué le meurtre. Ettori, s'il avait comparu en cour d'assises, aurait été accablé sous les faux témoignages. Il préféra gagner la montagne et se garder...

Toute l'histoire d'Ettori tient en ces quelques lignes : un meurtre stupide, mais pour lequel nos cours d'assises l'eussent acquitté, car il n'avait pas l'intention de tuer. Il me l'a affirmé et on peut faire confiance à sa parole. Sa reddition en est une preuve...

Et, réfugié dans la montagne, Ettori vécut comme un loup. Comme un malheureux, me disait-il. Souvent sans nourriture, sans amis. Evidemment, il lui arriva de rencontrer des gendarmes et de se défendre. Il en souffrit, car Ettori, je le répète, n'a pas le goût du meurtre. Que n'a-t-il pas vécu ? Ses ennemis en arrivèrent à armer contre lui ceux qu'il aime le plus. Il fit toujours l'impossible pour ne pas répandre le sang...

Il était descendu de la montagne, le fusil sur l'épaule, pour aller boire dans une auberge.



Il était descendu de la montagne, le fusil sur l'épaule, pour aller boire dans une auberge.

LIRE

la semaine prochaine :

USINES DU MALHEUR

La vie et la mort d'une fille perdue

par

le docteur HENRI DROUIN

Grondements

Vendredi soir, vers les 5 heures et demie, on entendit dans les couloirs du Palais des grondements : la foule se massait autour de M^r de Moro-Giafferri, qui venait de sortir de la 1^{re} Chambre de la Cour, où il avait plaidé toute l'après-midi, dans un important procès relatif au monopole des pétroles espagnol, qui met en cause les Soviets et l'ancien Directoire de Primo de Rivera.

En face de la 1^{re} Chambre, se trouve celle des Appels Correctionnels où M^r de Moro était également attendu : mais noblesse oblige ! et la 1^{re} de la Cour a le pas sur toutes les autres ; retenu devant le 1^{er} Président, le défenseur ne pouvait se présenter ailleurs... Aussi piqua-t-il une colère terrible, parce qu'il avait été mandé à diverses reprises et qu'il n'avait pu se débarrasser.

La colère finit par s'apaiser.

Publicité

de " Détective "

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

Que d'affaires lui a-t-on imputées dont il n'était pas responsable ! Il me l'a dit. Et, dans la compagnie des gens où me je trouvais, il n'eût pas menti...

Sa voix montait, sur le plateau d'où nous dominions les plus beaux paysages du monde.

— Je n'ai jamais reçu personne. Il y a d'autres bandits qui font de leur misère un titre de gloire. On me dit qu'ils réussissent à gagner des milliers de francs par le moyen du brigandage, qu'ils ont une automobile. On m'a incité à faire comme eux. J'ai répondu que je ne tirerais jamais vanité de mon bannissement. Si, du moins, je vis en bandit et me garde, nul ne pourra prétendre que j'ai vécu comme un malfaiteur.

L'émotion de ce malheureux était profonde. Quand je lui demandai s'il était chrétien, il me montra un crucifix qu'il portait toujours sur sa poitrine.

— Vous allez douter de moi. Et peut-être vais-je vous paraître ridicule. Chaque soir, je prie pendant deux heures devant ma grotte. Je récite quatorze fois le Pater, l'Ave et le Credo. Pour bandit que je sois, n'ai-je pas le droit de demander la rémission de mes péchés ?...

Nous nous quittâmes sur des paroles d'espoir. Il refusa de m'accompagner dans une maison où, pour nous, on avait préparé un dîner de fête, ceci afin de nous éviter des histoires, ceci afin de n'avoir pas à se défendre, en cas de danger...

— Ma vie est finie, murmura-t-il. Cependant j'ai espoir en la justice des hommes. Mon vœu le plus cher est de ne pas continuer à vivre comme un loup. Recouvrerai-je jamais la liberté ?...

Jean-Simon Ettori a sacrifié sa liberté. Et comme il ne voulait pas être confondu avec les brigands du maquis, il s'est offert en victime expiatoire. Il faut que l'on comprenne la signification de sa capitulation. Il faut que l'on fasse en sa faveur le geste de pardon qui doit, qui peut en Corse, ramener la paix...

H. D.

VOILA

L'HEBDOMADAIRE DU REPORTAGE vous offre cette semaine des articles passionnants

BERLIN 1932

par Pierre SCIZE

VIERGES COUSUES DE DJIBOUTI

récit d'aventures amoureuses

par CLAUDE BLANCHARD



FROUFROUS

LA GUERRE A HONOLULU

L'AMOUR A LA PETITE SEMAINE

ETC., ETC.

et son grand CONCOURS HEBDOMADAIRE



L'HOMME NU

Destin curieux et tragique, celui de ce Richard Wall que la fête et l'aventure ont fait échouer, cadavre nu, sur une berge boueuse de la Seine.



Deux riverains, MM. Campi (à droite) et Hettot (à gauche) repêchèrent le corps...



...qui fut ensuite transporté à la petite église de Mousseaux-sur-Seine.

Bonnières (de notre envoyé spécial).

Tout, jusqu'au bout, aura été vraiment singulier dans l'aventure destinée de Richard Wall. Sa vie mouvementée — perpétuellement balancée sous le signe de la chance et du jeu ; son assassinat en auto au cours de l'insupportable promenade avec ce Guy Davin qu'il connaissait depuis peu ; sa disparition dans les eaux troubles de la Seine.

Quarante-huit heures avaient suffi à l'enquête policière pour élucider l'énigme du puzzle tragique de la route de Triel. Mais les jours passaient et l'élément capital de l'affaire demeurait introuvable : le corps nu de l'Américain.

Vainement le scaphandrier Le Gall avait fouillé, près du port de Triel, le lit du fleuve pour y retrouver le cadavre dépouillé. Les recherches avaient dû être abandonnées. Car il était évident que le corps avait été entraîné assez loin par le courant...

— Bah ! disait-on, patientons. Un jour ou l'autre, on le retrouvera accroché à un barrage...

On attendit. Les pluies d'hiver grossirent les eaux de la Seine. On dut ouvrir, pour livrer passage au flot, le barrage des Mureaux — et plus loin le barrage de Méricourt. Les épaves qui, d'habitude, venaient s'y arrêter, furent entraînées plus loin.

L'homme nu allait-il glisser encore longtemps, au fil du courant, sans que rien ne l'accrochât au passage.

Rien ne devient plus angoissant, à la longue, que l'absence du cadavre dans une affaire criminelle.

Si la disparition de Louis Quémeneur soulève encore, après plus de cinq années, tant de polémiques ; si, malgré les charges qui pèsent sur Seznec, des doutes subsistent qui permettent à certains de croire à l'innocence du for-

cat, n'est-ce pas parce qu'on n'a jamais retrouvé le corps de l'industriel de Quimper ?

Et tout le secret de Landru, toute la légende qui entoure le sombre séducteur de Gambais ne viennent-ils pas du fait que les cadavres des victimes ne furent jamais découverts ?

— Mais Landru, Seznec n'avouèrent jamais. Guy Davin, lui, avait avoué avoir tué Richard Wall... Aucun doute ne pouvait donc planer sur cette affaire.

Certes, et pourtant l'étrange mort de Wall, la disparition prolongée du cadavre, ne pouvaient manquer de faire naître, elles aussi, une curieuse hypothèse.

Cette hypothèse, on l'avait déjà envisagée, au début de l'enquête, lorsqu'on eut appris que l'auto dont se servait Wall était une auto volée. Détruite par les aveux de Guy Davin, elle reprit force peu à peu, lorsque, quinze jours après le crime, les eaux de la Seine n'eurent pas encore rejeté le cadavre de l'Américain.

Richard Wall était-il vivant ? Le rusé gangster n'avait-il pas voulu laisser croire à sa mort, pour mieux échapper à une situation difficile ? Mais Davin ? Davin, répondait-on, est le complice de Wall. La randonnée tragique cache un autre drame pour lequel il fallait, avant tout, dépister les recherches de la police. Plus tard, il sera toujours temps, pour Wall, de venir à la veille des assises faire éclater le coup de théâtre et de sauver, par sa présence, son jeune complice.

Tout cela paraissait si bien s'adapter au romanesque tempérament de l'Américain, que des bruits, plus précis, se mirent à courir.

On put lire, dans les journaux américains, que Wall devait, à New-York, soixante-deux millions au fisc, et qu'il ne serait pas étonnant qu'il eût machiné ce drame, pour laisser croire à sa mort.

Une information plus sensationnelle encore devait parvenir à nos bureaux : un de nos correspondants nous apprenait qu'une amie de Wall avait rencontré celui-ci, bien vivant, dans les rues de Londres, sur le point de s'embarquer pour la Russie ! On donnait même le nom du bateau sur lequel le mort-vivant avait pris passage.

Au fur et à mesure qu'ils nous parvenaient, tous ces bruits, difficilement vérifiables, ne faisaient qu'accroître le trouble mystère qui à nos yeux entourait encore une affaire où tout, peut-être, n'a pas encore été éclairci, n'a pas encore été dit.

Nous attendions que le fleuve nous eût délivré du doute qui, peu à peu, finissait par nous obséder.

C'est chose faite. Un mois après, jour pour jour, la Seine a rejeté l'homme nu que le courant entraînait depuis des kilomètres.

C'est M. Hellot, un cultivateur de Mousseaux, près de Bonnières, qui, dimanche, se rendant à la pêche, aperçut sur la rive droite, au lieu dit l'île de Haut, le corps d'un homme qui flottait dans les herbes à peu de distance de la berge.

Des branches d'arbustes à demi submergées par les eaux en crue le retenaient à la surface.

L'homme s'approcha et, s'aidant d'une perche, attira le corps sur la berge. Le cadavre était nu. C'était celui d'un homme assez grand. Un mètre soixante-quinze environ. L'eau avait collé autour de sa tête chauve de rares che-

veux châtain clair. Il paraissait rasé de frais. Ses mains et ses ongles étaient ceux d'un homme soigné.

M. Hellot courut colporter la nouvelle dans le pays. Quelques habitants vinrent l'aider à hisser le corps sur une civière. La gendarmerie de Bonnières, alertée à son tour, dépêcha à Mousseaux un maréchal des logis. Il n'y eut qu'un cri :

— C'est l'Américain.

Cette supposition se confirma encore lorsque le docteur Lamy, de Bonnières, appelé à examiner le cadavre, remarqua, sous l'oreille gauche, l'existence d'une blessure qui avait produit près de l'œil droit, à la naissance du nez, un hématome très visible. La balle, tirée derrière l'oreille par l'assassin, avait dû se loger sous la surface tuméfiée.

La nuit, déjà, tombait. Par les chemins boueux, on remonta le corps du repêché jusqu'à la petite église désaffectée qui, derrière l'église neuve, dresse son vieux clocher plein de mousse hors du roc crayeux qui domine le village et sa route en corniche.

C'est là, entre une vieille brouette et des caisses abandonnées, que l'ancien habitué des cercles et des bars reposa, pour la première fois, hors du linceul glacé des eaux troubles qui, pendant un mois, l'avaient si jalousement gardé.

Nul ne veillait sur l'homme nu que la fête, l'aventure et l'amour avaient conduit jusqu'à cette triste civière.

■ ■ ■

Il ne pouvait en effet plus subsister de doutes. Les derniers furent levés lorsque M. Gabrielli et son collaborateur, le commissaire Belin, vinrent, le lendemain, accompagnés d'un ami de Wall, M. Chaninoff, pour reconnaître le corps de l'Américain.

Tous furent unanimes à reconnaître formellement la victime du jeune Guy Davin. Cette calvitie prononcée, cette bonne denture, ces joues fraîchement rasées (Wall, on s'en souvient, sortait de chez le coiffeur lorsqu'il fut entraîné par Davin dans les bois de Saint-Cucufa), tout correspondait au signalement que l'on connaissait du trafiquant.

A son tour, M. Foncègue, qui fut pendant quelque temps en relations d'affaires avec Wall, fut formel.

— C'est incontestablement lui.

— Et dire, ajouta M. Chaninoff, que sans cette Emilia Terbeck, cette girl de music-hall dont il fut toujours passionnément amoureux, Wall n'aurait peut-être pas trouvé cette fin dramatique et stupide !

M. Chaninoff se recueillit et poursuivit :

— Oui, je le répète, c'est parce qu'il ne

cessa pas d'être amoureux de Emilia Terbeck que Wall continua à fréquenter Barbat, son ancien secrétaire, et les amis de celui-ci. Qu'espérait-il ? Que l'infidèle lui reviendrait un jour. Sait-on jamais ? Les plus grands aventuriers, ceux qui ont en eux la force de conquérir le monde, ont de ces faiblesses. Pour être resté faible devant le souvenir de celle qui l'avait quitté, Wall, après le procès de Versailles, n'a point rompu avec Barbat. C'est par Barbat qu'il a connu Guy Davin, qu'il considérait comme un jeune dévoyé, sans grand intérêt, mais dont il aimait à se servir, parce que Wall avait, pour paraître, pour l'éclat de ses affaires, besoin d'autos. Wall n'était pas un voleur d'autos. Mais il utilisait des autos volées dont Davin se faisait le chauffeur bénévole.

« Le jour du drame, ajoute M. Chaninoff, j'ai téléphoné à Wall à onze heures, pour lui donner rendez-vous à trois heures de l'après-midi. — Entendu, me dit-il, je dois déjeuner avec des Sud-Américains et je viens vous voir ensuite. Nous avions, en effet, une importante affaire en vue et nous devions partir, très prochainement, au Canada. Wall s'en réjouissait, car il n'avait plus de ressources et cette affaire devait le renflouer. Que n'est-il ce jour-là venu déjeuner avec moi ? J'ai compris depuis pourquoi il me donna le prétexte d'un rendez-vous avec des Sud-Américains : il ne voulait pas m'avouer qu'il devait rencontrer ses amis du Topsy Bar avec lesquels, par un étrange pressentiment, je lui avais demandé de rompre. »

« Que s'est-il passé au cours de ce déjeuner fatal ? Davin prétend être allé échanger, pour le compte de Wall, trois billets de cent dollars. Rien n'est moins prouvé. Si, à l'établissement de crédit désigné par Davin, on se souvient bien avoir, ce jour-là, changé les trois cents dollars, personne, par contre, ne se souvient y avoir vu Davin. Je ne m'explique pas non plus les raisons qui ont poussé Wall à suivre Davin dans cette promenade en automobile... Se rendaient-ils, comme je le crois, à Vaucresson où, en effet, ils auraient pu avoir intérêt à se rendre... »

Ainsi parlait l'ami de l'Américain.

— Wall, répétait-il encore, n'était pas un petit carambouille, mais un formidable financier capable d'escroquer des dizaines de millions.

Dans la cour herbeuse de la petite église désaffectée, des curieux regardaient, songeurs, l'homme étendu que la mort avait à peine défiguré, mais que la destinée avait dépouillé de tout — de ses millions, de sa maîtresse, jusqu'à son dernier souffle.

Marcel MONTARRON.

Un groupe d'enquêteurs, de témoins (ci-dessous, M. Chaninoff) et de journalistes examine le noyé.

M. Foncègue (à gauche) et le commissaire Belin (à droite) après l'identification du cadavre.



Bellegarde (de notre envoyé spécial).

vingt fois l'écho répercuta le même appel angoissé.

— Eh ! Oh ! Au secours...

Tous ceux qui ont vécu cette soirée hallucinante ne l'oublieront jamais. C'était dans la nuit du 31 décembre, un peu après dix heures, dans le petit village de Champagne-en-Valromey, à mi-chemin de Bellegarde et de Culoz. Le grand calme de la montagne et de la neige pesait sur les maisons. Une obscurité faite d'ombre et de brume rendait peut-être plus inquiet encore ce village montagnard, cerné de forêts de sapins et de plateaux. L'appel troubla les préparatifs du réveillon campagnard ; il vida les maisons...

— Eh ! oh ! reprit la même voix.

Des lumières se dessinèrent dans le brouillard opaque. Une silhouette, haute, trapue, apparut. Un homme montra son visage dur, dans le halo d'une lanterne. C'était Genet, le garde forestier de Longnien, le mari de Mélina Ancian, une fille du pays. Il avait conservé son uniforme de coureur des bois : un ample vêtement de velours rayé, des bottes souples et noires. Son angoisse avait une si grande intensité, elle bouleversait si profondément ses traits, il y avait dans son regard une si forte expression de douleur, que chacun eut le sentiment qu'un malheur était arrivé.

— C'est donc toi, Genet ? dit un montagnard...

— C'est moi, répliqua le paysan. Et bien embarrassé ! Mélina n'est pas rentrée à la maison depuis trois heures de l'après-midi et je viens de trouver son chapeau près du ravin, son sac à provisions et sa bourse vide...

Genet titubait comme un homme ivre. Du seul bras que la lanterne laissait libre, il battait l'air. Vingt montagnards l'écoutaient sans l'interrompre. Et, par delà l'angoisse que pouvait éveiller la disparition de Mélina, se révélait une autre angoisse. N'était-ce pas aussi, tout près de la Sérane, aux bords du ravin, qu'on avait ramassé, l'autre année, le père de Mélina Ancian, mort, la tête trouée par des plombs de chasse. Le montagnard Ancian était de ces hommes respectés, qui n'ont pas d'ennemis. On le savait, depuis la guerre, en proie à des chagrins, sans cause, mais qui l'excitaient à la mélancolie. Aussi en avait-on conclu qu'il avait décidé d'en finir avec une existence qui lui pesait trop lourdement. Et, sans chercher plus loin, on l'avait porté dans la terre de ses ancêtres.

— Tout près de la Sérane, j'ai trouvé dans l'herbe le chapeau de Mélina et son sac, répétait le garde forestier.

Il désignait le flanc abrupt de la montagne, maintenant invisible, et se perdait dans des explications confuses.

■ ■ ■

Si grande que fut l'émotion des habitants du village montagnard, chacun pensait que, si la disparition de Mélina Genet était mystérieuse, il ne fallait pas s'alarmer outre mesure. Car les drames que désolent nos villes sont inconnus à Champagne-en-Valromey. Le paysage est d'une tragique beauté ; il a la grandeur et l'apreté des solitudes. Il évoque invinciblement ce fameux camp du Valromey, où les conquérants romains enfermèrent leurs esclaves gaulois. Mais on se dit que là, maintenant, la paix est souveraine. On ne rencontre à Champagne-en-Valromey que des visages épanouis. Et qui pourrait avoir des instincts malfaisants dans un pays où chacun donne l'impression de vivre à l'aise ?

Nul ne soupçonnait donc qu'un crime avait été commis, quand le garde forestier Genet, entouré d'une dizaine de montagnards, quitta Champagne pour le ravin de la Sérane, afin de rechercher la disparue. Ils passèrent à Virieu, devant la gare d'un chemin de fer local. L'employée précisa qu'elle avait aperçue Mélina sur le chemin du retour, un peu après quatre heures. Des en-

fants qui descendaient en luge du plateau, l'avaient vue aussi. Le malheur s'était donc produit un peu plus loin...

Ils gravirent les contreforts du ravin. Leurs cris résonnaient lugubrement. Le grondement des eaux devint plus perceptible. Ils arrivèrent sur la crête. De là, ils descendirent par les sapinières jusqu'au torrent. Les lacets sont glissants. Un montagnard, qui avait conservé ses sabots, faillit s'y rompre le cou. Enfin, à mi-chemin du torrent, Genet désigna un coin de gazon où la neige avait été foulée...

— C'est là !...

Il y eut une ruée. Chacun voulait voir le chapeau, le sac et la bourse abandonnés. O docteur Locard ! Chacun y mit les mains, effaçant ainsi les empreintes qui y étaient sans doute marquées. Enfin, sur le chemin où la glace conservait des dessins de pas, les pieds tracèrent un sillage profond... Genet cria, mais vainement...

— Ne touchez pas au sac !...

Une voix l'immobilisa.

— Du sang ! Nous avons vu du sang !

Tout près des objets abandonnés, il y avait des traces sanglantes... Il y en avait par places. Elles suivaient le sentier. Il y en avait sur les pentes raides, jusqu'au torrent...

Les lumières découvraient un paysage de Walpurgis : une vallée profonde, encaissée entre des forêts, hérissée de rocs. Entre les rocs, au-dessus, au-dessous, l'eau tournoyait, là, à peine apparente sur des dalles plates, ailleurs écumante dans les grottes et les cuves sans fond où la Sérane acquiert plus de force avant de se répandre en une cascade immense. La glace faisait miroiter les rochers. Elle ajoutait à la désolation d'une vallée, naturellement revêtue d'un caractère tragique.

Un nouveau cri monta :

— Voilà Mélina !...

Entre deux rochers plats, on aperçut la tache noire de ses vêtements, où le givre collait déjà. Les montagnards reculèrent devant l'horreur. Ils se découvrirent. Un gendarme, M. Delacroix, s'approcha. On voyait les jambes de la morte. La tête reposait sous la glace. Le notaire de Champagne, qui participait aux recherches, fut le premier à penser qu'il ne s'agissait pas d'un accident, mais d'un crime.

— On a dû essayer de dissimuler le cadavre sous la glace, murmura-t-il. La tête a été enfouie la première, puis l'épaule droite. Mais le corps entier n'a pas pu passer...

Il se tut. Les montagnards jetaient sur lui des regards remplis d'effroi. Y avait-il donc un assassin dans le pays ? Non, cela n'était pas possible, à Champagne-en-Valromey. Il ne s'agissait que d'un accident...

— Il faut retirer le corps, ordonna le brigadier de gendarmerie Rodet.

Qui s'y fût risqué ? Les chaussures ferrées des montagnards glissaient sur le verglas. La glace retenait sa prisonnière. Un homme tomba de nouveau...

— Il faut aller chercher des cordes !...

Le village était assez éloigné, mais on se rappela que la solitude du Sérane au moins un habitant, M. Anthelme Guillerme, un

En sortant de son portefeuille la photographie de famille qu'il va remettre à notre collaborateur, le garde Genet pleure comme un enfant.



M^{me} Ancian, belle-mère de M^{me} Genet, lui avait remis des écus d'argent et des pièces d'or.

LE RAVIN



DE LA PEUR

Un paysage fantastique, bien fait pour inspirer l'effroi, tel est l'endroit que choisit l'assassin. C'est dans ce ravin encaissé, aux bords abrupts, que fut jetée la victime.

vieux vigneron, célibataire silencieux et sauvage. Le gendarme Delacroix quitta le groupe des montagnards, pour aller le réveiller. Au delà des pentes raides, à quatre cents mètres du ravin, il aperçut la maison, parmi les vignes. Le bonhomme ouvrit, tout ensommeillé. Quoi ! On le dérangeait donc, à cette heure...

— On a trouvé le corps de la Mélina, dans le torrent, cria Delacroix. Apportez-nous des cordes et des échelles, pour qu'on puisse la retirer...

M. Anthelme Guillerme ouvrit sa porte. Ce quinquagénaire, aux mouvements las, ne réalisait pas très bien, semble-t-il, les événements de cauchemar de cette nuit de la Saint-Sylvestre. Enfin, il dévala sur le chemin, chargé de cordes et de pieux...

— Mélina !...

Debout, au bord du ravin, le garde forestier Genet hurlait sa douleur. Il pleurait, par saccades, comme un enfant. Et c'était un spectacle émouvant que celui de cet homme, taillé comme un bûcheron, insultant au torrent, aux rochers fantastiques, à une nature même, qu'il aimait par-dessus tout, puisque, lorsqu'on l'en avait éloigné, il avait voulu y revenir...

M. Anthelme Guillerme arriva et personne ne pensa à le regarder avec défiance. Les montagnards vérifièrent la solidité des cordes et des pieux. Ils avaient seulement la préoccupation d'arracher Mélina à son linceul de glace. Tâche difficile. La Sérane gardait bien ce qu'elle avait pris. Genet, de tous, fut le plus acharné à la besogne. Il brisa le masque vitreux et, au risque de se rompre le cou, dégacha, avec des prévenances amoureuses, la tête, puis les épaules. Vingt fois, il dut s'agripper aux pierres, pour ne pas être précipité dans les cuves. Les montagnards, non moins aventureux, se risquaient aussi, sur le mince verglas, pour l'assister. Il disciplinait leur aide, comme si l'eau avait pu garder vivante celle dont les traits reflétaient un calme inhumain. L'année nouvelle avait commencé, il était plus d'une heure après minuit quand le corps, glissant sur la glace, roula sur la rive. Genet, mu par un dernier espoir, le secoua, l'accabla d'appels puérils mais émouvants, écouta les battements du cœur. On plaça ensuite le corps sur trois échelles, reliées entre eux par des cordes, en forme de civière. Et le cortège, à la lueur des lanternes, prit la route que Mélina, la veille, s'était proposée d'atteindre, celle de Voglans, son pays.

On la coucha sur son lit. On lui mit ses plus beaux vêtements. Son corps ne révélait nulle mutilation, nulle violence, son visage nulle blessure. Sans doute avait-elle perdu beaucoup de sang par le nez, mais cela pouvait résulter d'une chute due au verglas. L'hypothèse d'un crime ne prit corps que lorsque la mère de Mélina — sa belle-mère en réalité, car le montagnard Ancian avait été marié deux fois — ayant ouvert la bourse retrouvée sur la rive, constata que les pièces d'or et d'argent n'y étaient plus. La veillée funèbre commençait, entrecoupée de prières et de conciliabules. Les groupes s'emparèrent du soupçon. Les montagnards le confirmèrent. Evidemment, si Mélina était tombée sur la glace, par accident, elle aurait peut-être roulé dans l'abîme ; elle ne se serait certainement pas enfoncée dans un trou la tête la première, juste dans l'intervalle de deux rochers, qui n'étaient pas sur le chemin normal de Voglans, mais plutôt à cinquante mètres en amont. Elle aurait gardé sur sa tête son chapeau et conservé ses sacs, on y aurait retrouvé les pièces d'argent et

Le garde-forestier Genet et sa famille d'après un portrait que le malheureux portait toujours sur lui.

d'or. Quand, au matin, le parquet de Belley arriva pour l'enquête, la colère publique s'exprimait déjà. L'autopsie eut lieu : elle révéla que Mélina avait été assommée, mais non pas violente. « Si on l'a frappée avec une matraque, expliqua le médecin, la matraque devait être en caoutchouc, car elle n'a pas laissé de traces extérieures. Cependant, deux coups ont provoqué l'évanouissement de la pauvre femme. Ils ont fait se former, sous ses tempes, deux caillots de sang. La mort n'est survenue que lorsque Mélina a été abandonnée au torrent ».

Il y avait donc eu crime. La police mobile de Lyon, alertée, reconstitua la scène. La disposition des flaques de sang, aperçues la veille sur le gazon et à la base des sapins, permit d'en préciser les phases. Des images naquirent de ces témoignages inutiles. Elles montraient Mélina, heureuse du retour, dévalant, en courant, le sentier du ravin, puis, elle s'était arrêtée devant un homme qui surgissait de la sapinière. Il y avait eu un rapide combat. La paysanne s'était débattue, elle avait abandonné ses provisions et son sac ; un faux mouvement de l'assaillant avait fait rouler son chapeau sur le gazon. Elle s'était défendue gaillardement, ne se laissant pas approcher, sortant griffes et ongles, mais elle avait glissé sur la glace. Ici, se plaçaient deux possibilités hypothétiques. Ou bien Mélina Genet avait donné de la tête contre un arbre, puis avait roulé sur la pente du ravin, s'accrochant vainement aux sapins, butant contre eux, ou bien ayant effrayé l'homme qui l'attaquait par ses cris, il en était arrivé à la faire taire, en la frappant avec sa matraque. Avait-elle été poussée au bord de la Sérane ? Sa chute l'y avait-elle conduite ? De toutes façons, l'homme de la sapinière l'avait cru morte. Il avait confié au ravin le soin de rendre son crime inconnu. Le froid était vif. La neige tombait, accumulant les unes sur les autres les couches de glace. Entre deux rochers, le meurtrier avait choisi une place assez grande pour qu'un corps put y être allongé. Il avait brisé la glace, immergé la tête, puis une première épaule. Il se disait que, lorsque le cadavre serait tout entier enfoui, la neige reformerait de nouveau la glace et qu'elle subsisterait peut-être jusqu'au printemps. La place était mal choisie, car le buste de Mélina ne put passer entre les rochers. L'homme pesa dessus, puis, s'apercevant que ses efforts étaient inutiles, s'enfuit. Sans doute prit-il le temps de vider la bourse aux pièces d'or, mais il dut faire vite, car les cris avaient pu donner l'alarme. Il disparut dans la forêt, certain d'être dissimulé par le brouillard. Peut-être attendit-il la nuit pleine dans une grotte du ravin. Il y a plusieurs routes au carrefour de la route de Champagne à Voglans. Il lui fut facile de faire un détour pour regagner son village...

— Son village. Est-ce donc un homme du pays ? interrogeaient les montagnards épouvantés...

Les policiers ont haussé les épaules. Que savent-ils ? Qu'il y a eu crime. Mais quel est le criminel ?...

On les voit maintenant par les routes de l'Ain et de la Haute-Savoie, de Chanfrogey à Longnieu. Ils entrent dans les maisons. Ils questionnent les paysans. Ils font arrêter les chemineaux et fouillent leur besace...

Ils ont examiné tout ce qui, dans la paisible existence des Genet, avait pu exciter assez d'envie ou de désir pour expliquer la possibilité d'une vengeance. Des racontars, répandus dans le pays au lendemain du crime, les incitèrent à ne négliger aucun détail. N'affirmait-on pas que le grand-père de Mélina Genet avait été assassiné, il y a cinquante ans, et que le père de Mélina a subi un sort analogue dans le lit même du torrent ! On en arrivait à attribuer toutes ces morts à une haine aussi ancienne que ténace, vendetta primitive de montagnards rivaux : braconniers contre gardes forestiers. Ils ont démonté la légende. Elle est fautive. Le grand-père de Mélina est mort dans son lit et tout conduit à croire que le père de Mme Genet s'est donné la mort. De même, ils ont réussi à exclure la possibilité d'une

vengeance ou d'une rancune amoureuse. Mélina Genet et son mari sont de très braves gens. Ils n'ont que des amis dans leur pays. Ils s'aimaient, comme ils aimaient leurs deux enfants — les deux bambins à qui on a caché que leur mère a été assassinée. Mélina était la femme d'un seul homme : son mari. Lorsque les hasards d'une nomination eurent fait charger Genet de la surveillance des bois de Chanfrogey, distants de 70 kilomètres de Voglans, elle n'eut de cesse qu'il revint au pays, et elle mit tout en œuvre pour hâter son retour. Janvier devait leur apporter cette joie. Les ouvriers achevèrent l'installation de leur nouvelle maison. Hélas ! il y manquera l'animatrice...

Qui avait répandu ces rumeurs ? Ne s'était-on pas vengé du garde forestier, en s'attaquant à sa femme ? Les enquêtes qui furent faites de partout révélèrent également qu'il n'avait pas d'adversaires...

Alors ? Qui avait tué ? Un chemineau ? On n'en a pas vu depuis plusieurs semaines, à cinquante kilomètres à la ronde.

Qui ?

Ici le mystère a des conséquences cruelles. On s'interroge. On se calomnie...

On exhume de lointains griefs. On grossit des fautes anciennes...

On peut voir, sur une des hauteurs qui dominent le ravin, une ferme basse, où un homme vit éloigné de tous, depuis que sa mère et sa sœur se sont réfugiées dans un hospice. La vieille femme était paralysée, la fille avait la timidité, la sauvagerie des gens qui ont vécu seuls, sans amour, comme des bêtes dans les bois. Je ne nommerai pas cet homme ; car je ne voudrais pour rien au monde lui porter préjudice. Il est pauvre. Il vit des travaux que consentent à lui donner les fermiers et les vignerons du voisinage, car son bien est de peu d'étendue. Il fut des plus dévoués à retirer Mélina Genet du torrent. On s'est rappelé qu'autrefois, quand il était soldat, il fut inquiet pour avoir fait une cour un peu poussée à une paysanne, qui se plaignit. Il n'avait fait aucun mal et n'était responsable que d'un désir. On s'est souvenu qu'il n'est pas marié et qu'on ne lui connaît aucun lien. On lui a reproché d'être, de tous les montagnards, le seul qui ait accepté de vivre dans le décor fantastique du ravin. Il travaillait dans les champs, le jour du crime, mais — ô coïncidence — vers quatre heures il rentra chez lui, par le chemin où Mélina s'était engagée une demi-heure plus tôt... Elle était passée devant sa maison, avant de s'enfoncer dans la sapinière, d'aborder la solitude. Ils auraient pu se rencontrer...

On a frappé chez le vieux vigneron. Un policier l'a salué.

— Eh ! bonjour l'assassin !

Le paysan réparait justement une futaie. Il a souri timidement. Le policier a mis la main sur son marteau.

— Est-ce avec ça que vous avez tué Mélina ?...

Il a ouvert toutes grandes les portes de la maison. Tout a été fouillé. Allait-on retrouver, chez le solitaire, les écus d'argent et les pièces d'or ? Ou des vêtements tachés de sang ?...

Rien...

Le vieil homme a bénéficié d'une autre circonstance heureuse. Un ami est venu le voir, à peu près à l'heure où l'assassin dissimulait le cadavre de Mélina dans le ravin de la Sérane. Il travaillait sur ses barriques. L'homme en a témoigné...

Cela n'a pas suffi. On a examiné l'emploi du temps du vigneron. On l'a fait revenir aux endroits que, ce jour-là, il a traversés. Les hasards favorables qui ont déterminé ses rencontres ont décidé de son destin. On l'a laissé tranquille. Et M. Genet, lui-même, prononce son nom sans colère et sans trouble... J'ai vu cet homme traqué. Nous avons fait ensemble une route où il verra toujours des ombres se lever. J'ai frémé en pensant qu'avec un peu moins de chance, son existence eût été bouleversée. Ah ! s'il avait eu le malheur de rentrer chez lui un peu plus tôt, de rencontrer Mélina Ancian, qu'il a connue tout enfant, dans le sentier du ravin !...

Qui a tué ? Maintenant à Voglans, à Cham-



Mélina Genet avait quitté vers 13 heures le hameau de Voglans, son pays.



Elle allait faire des provisions à l'épicerie de Champagne-en-Valromey.



Elle passa devant la gare de Virieux où un témoin l'aperçut vers 15 h. 30.



Que serait-il arrivé si elle avait rencontré M. Guillerme devant chez le solitaire ?



Son chapeau et son sac à provisions furent retrouvés dans le sentier du ravin.



L'assassin espérait qu'elle serait vite engloutie dans ces eaux bouillonnantes.

pagne-en-Valromey, à Longnieu, le drame du ravin éveille une terreur visible, contagieuse. Les femmes n'osent plus sortir quand la brume monte des chemins. La nuit, chacun se barricade dans sa maison...

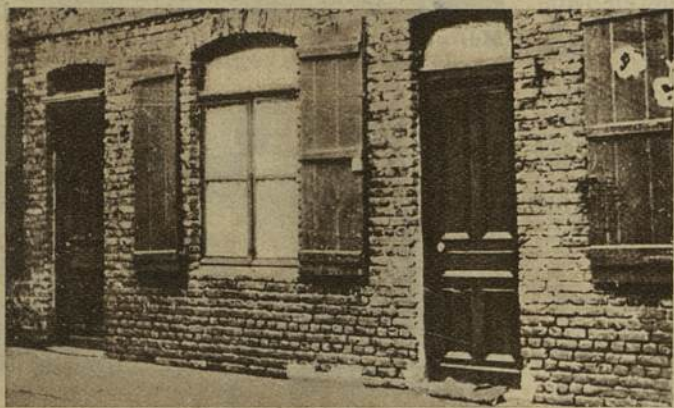
Qui se hasarderait, sans être armé, jusqu'au torrent ? La pensée qu'un criminel ou un fou vit dissimulé dans un pays jusque-là sans histoire surexcite les esprits alarmés. On relie entre eux des faits auxquels jusque-là on n'avait attribué qu'une faible importance. Un jeune homme a raconté qu'à la limite de Champagne, tout près de la voie, deux hommes se sont jetés sur lui et lui ont volé son portefeuille. Des coups de revolver ont été tirés sur un train. Hier encore un inconnu a volé quatre mille francs à une commerçante. La rumeur publique s'empare de tout. Elle transforme tout. Elle veut voir dans le plus banal incident de la route les manifestations d'un seul et même misérable : le meurtrier de Mélina Genet. Où est-il ? Sous quelle apparence paisible déguise-t-il son âme criminelle ? La peur s'accroît, collective. Dans sa maison silencieuse de Longnieu, le garde forestier Genet en appelle à la justice divine...

Henri DANJOU.

La petite maison de Longnieu où le ménage Genet était en train de s'installer mais où règne maintenant l'affreux silence des lendemains de deuil.

Faits Divers

Pris au repaire



Leur repaire était au fond de la « courée » Dubrulle, dans le rez-de-chaussée qu'habitait un certain Deverman.

LILLE (de notre correspondant particulier).

DEPUIS quelques jours déjà, on se doutait qu'Ovaere et Kistiaens, les bandits qui dévalisèrent la recette buraliste de Marq-en-Barœul et le bureau de poste de Roubaix, s'étaient réfugiés dans le centre populaire de Roubaix-Tourcoing. Le lundi 11 janvier, c'est-à-dire trois jours à peine après le retour précipité des deux bandits, quand ils s'enfuirent de Bobigny, serrés de près par les inspecteurs du contrôle des recherches, on avait acquis la certitude que les hommes coupables étaient restés cachés à Roubaix et l'on savait que leur repaire était au fond de la « courée » Dubrulle, chez un certain Deverman.

La « courée » est un vestige ancien. Elle est précédée d'un couloir qui passe à travers les maisons ayant pignon sur rue ; c'est une cour intérieure bordée de taudis misérables groupés autour de latrines communes dont les relents infestent les pauvres logis.

Les « courées » communiquent les unes avec les autres par des passages, quelquefois secrets, et c'est à cette particularité que les émeutiers de la dernière grève du textile purent échapper, lors de l'échauffourée de la rue des Longues-Haies.

Les mauvais garçons en difficulté avec la police ne pouvaient rêver de meilleur abri.

■ ■ ■

Une opération de grand style fut décidée ; pourtant M. Dautun voulut user d'une dernière chance pour essayer de prendre sans risque les deux bandits.



Kistiaens se réfugia dans des water-closets.



Ovaere se laisse arrêter sans opposer de résistance

Il s'en fut trouver la mère d'Ovaere.

— Vous allez nous accompagner, lui dit-il ; vous irez devant la maison où s'est réfugié votre fils et vous lui direz : « Alphonse, il faut te rendre ; tu n'as pas tué, tu as seulement volé, tu ne risques donc que la prison. Mais, si tu tiens tête à la police, si tu tires et que tu atteignes quelqu'un, tu risques l'échafaud. Rends-toi donc pendant qu'il en est temps encore ; ce geste sera compté lors de ton jugement ».

La mère du bandit n'eût-elle pas confiance en la portée de

ces paroles ? Elle refusa de faire ce que M. Dautun lui demandait, alléguant son pénible état de santé.

Il fallait donc se résoudre à l'attaque du repaire des criminels.

■ ■ ■

Depuis que l'on connaissait le refuge d'Ovaere et de Kistiaens, une souricière avait été organisée. Toutes les rues, toutes les maisons avoisinant la « courée » Dubrulle étaient gardées soigneusement. Mais cette surveillance était discrète et les renforts, composés d'agents et de gendarmes, n'arrivèrent que peu de temps avant l'heure H qui avait été choisie par les organisateurs de l'attaque.

A quinze heures, deux camions automobiles amenèrent le chef de la Sûreté et ses inspecteurs devant la « courée » Dubrulle. Ce fut immédiatement la ruée des policiers, revolver au poing, vers la demeure de Deverman.

M. Dautun, suivi de ses hom-



La « courée » est bordée de taudis misérables.

mes, fit irruption dans la maison. Sur la table, il avisa des cigarettes qui fumaient encore, des verres à demi pleins de bière. Dans un coin, il aperçut Deverman qui, immédiatement, fut enchaîné.

— Où sont les autres ? — Je ne sais pas ce que vous voulez dire ; je ne comprends pas.

M. Dautun n'avait pas de temps à perdre ; il vit que la porte de l'escalier menant à l'étage supérieur était ouverte et se précipita à la poursuite des criminels.

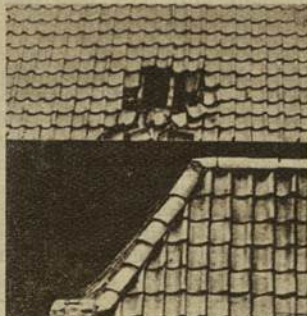
A ce moment, les policiers entendirent un fracas de tui-les brisées dans le grenier. Les fuyitifs essayaient de faire un trou dans la toiture pour s'enfuir.

Le pâté de maisons fut immédiatement cerné et le chef de la Sûreté se précipita vers le grenier d'où venait le bruit. A son arrivée, M. Dautun trouva le trou béant et, s'y engageant résolument, vit Ovaere et Kistiaens qui, comme des chats, bondissaient de toit en

toit pour essayer de s'enfuir. Mme Bloome, terrorisée, les vit s'introduire par une lucarne dans son logis d'où ils se précipitèrent dans la « courée » Beys. Les bandits se crurent sauvés ; ils profitèrent du toit en pente d'un w.-c. pour descendre dans la cour.

Ovaere était le chef de file. Il se rua par l'étroit couloir qui fait communiquer la cour avec la rue. Mais, à l'extrémité de ce couloir, il se heurta à des policiers qui venaient à sa rencontre.

Ovaere comprit sans doute que la partie était perdue, car



Ils firent un trou dans le toit de tuiles.



Mme Bloome (à gauche) fut terrorisée par eux.

il ne fit pas un geste de résistance.

Pendant cette échauffourée, Kistiaens avait eu le temps de faire volte-face et de prendre la fuite. Il ne pouvait aller bien loin. Il chercha un moment un abri et il se réfugia dans des water-closets. Les agents s'approchèrent avec prudence, car on savait que, lui, était armé.

N'entendant plus de bruit, Kistiaens voulut voir où en était la situation. Cette imprudence lui fut fatale ; un agent, par une ouverture de la porte des latrines, aperçut un des pieds de l'homme qui se cachait ; il tira un coup de revolver ; un cri de douleur lui répondit ; l'agent vit à ce moment apparaître le second pied du criminel ; de nouveau il logea une balle dans cette nouvelle cible. Kistiaens, en hurlant, tomba à terre et lâcha son revolver en criant qu'il se rendait.

Au poste de police où les bandits furent transférés, ils firent preuve l'un et l'autre d'un beau cynisme.

— Vous m'avez eu, dit Ovaere ; eh bien ! j'en suis content, car ce n'était plus une vie, je ne pouvais même plus dormir tranquille.

Kistiaens se plaignit amèrement d'avoir été blessé par ceux qui l'arrêtaient :

— Nous autres, dit-il, nous avions des revolvers pour la « frime » ; ils nous servaient à terroriser les bourgeois et à les faire « cavalier » ; mais vous autres, les « flics », vous n'y allez pas au « chiqué ». Qu'est-ce que mes pauvres « panards » ont pris !

Puis les bandits demandèrent aux inspecteurs des cigarettes, qu'ils se mirent à fumer avec satisfaction.

AUGUSTIN-RODET.



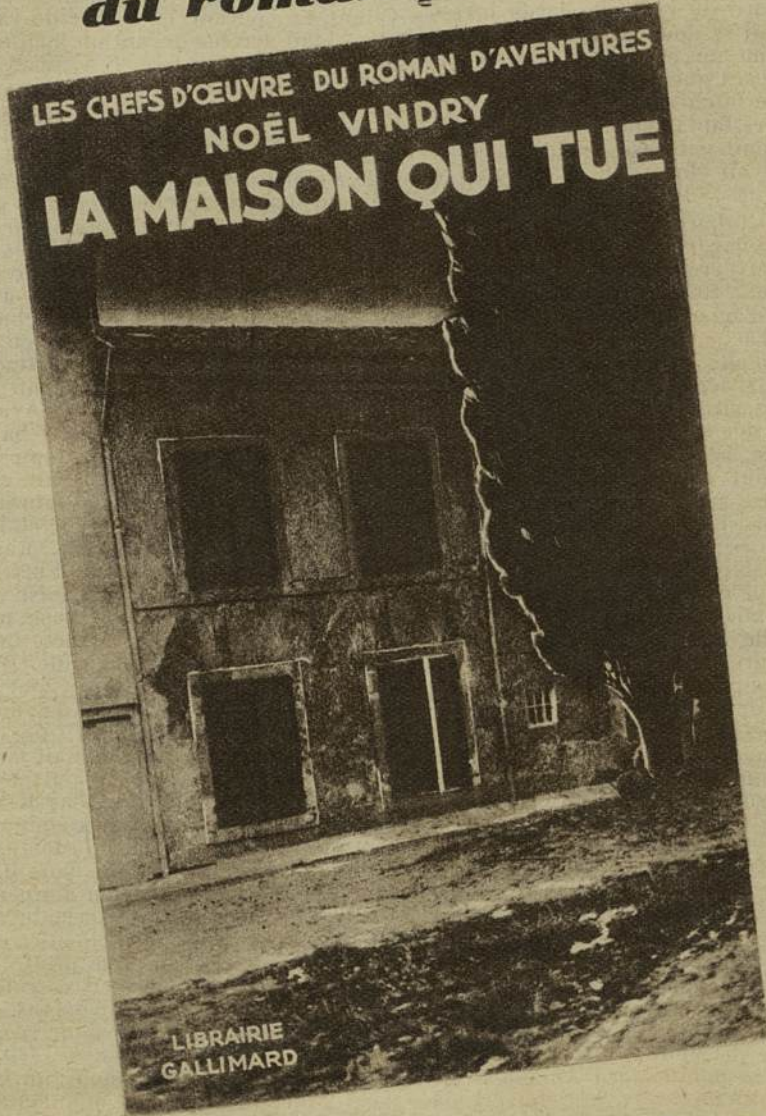
Les deux bandits Ovaere et Kistiaens (blessé aux pieds) au commissariat, peu après leur capture.

PAS DE RHUMES L'HIVER, avec le PETIT PAIN DE TORTOSA

SEU DE RÉGLISSE D'ESPAGNE DIGESTIF ET PECTORAL
RÉGLISSERIE DAUPHINOISE. VALENCE (DROME)

ENFIN !

Un chef-d'œuvre du roman policier



par un romancier français !...

Voici aujourd'hui un auteur français (le fait est assez rare dans les annales du roman policier) qui prétend bannir du roman policier « pur » la chance, les coups de théâtre imprévisibles, les révélations invraisemblables, et s'en tenir à l'impitoyable raisonnement.

La merveille, c'est justement qu'avec ces moyens stricts il nous attache mieux que par les trucs les plus subtils, et quand il s'agit de « LA MAISON QUI TUE », c'est à rafraîchir une vieille formule de dire qu'une fois le livre ouvert, le lecteur ne le lâchera pas avant la fin... Vous pensez bien que nous n'allons pas vous raconter l'histoire, ni même, par un artifice trop fréquent, vous en dire le début pour vous donner envie d'en connaître la fin. Nous tenons seulement à vous signaler deux caractéristiques, tout à fait remarquables, de ce roman :

On n'a pas souvent, on n'a peut-être jamais vu dans un roman policier un crime annoncé par l'assassin, attendu, surveillé, guetté, chronométré, on pourrait presque dire homologué d'avance, — et pourtant commis à l'heure dite, dans une petite maison de campagne sans retraits ni mystères, sans corridor secret, sans escalier dérobé, sans cave à double fond et sans murs à surprises, — commis à l'heure dite en présence du juge d'instruction, du chef de la brigade mobile, des policiers et des gendarmes, et sans que l'assassin puisse être découvert.

On n'a pas vu souvent non plus l'auteur d'un roman policier nous livrer la clé de l'énigme aux deux tiers du roman, et savoir néanmoins, à ce moment, faire rebondir l'action et en aguiser davantage encore l'angoissant intérêt.

Retenez bien ce nom : Noël Vindry, promis d'ailleurs à la plus éclatante réussite par l'onomatopée, sous le signe jumelé du tréma et de la mystérieuse arabesque de l'i grec final.

EXPOSITION T. S. F. PHONOS

Dans les galeries couvertes de LUNA-PARK ouverte de 13 à 20 h., y compris dimanches et fêtes
POSTE SECTEUR 7 lampes absolument complet
Crédit au même prix 1.990 frs qu'au comptant
Renseignements et catalogue écrire Luna-Park, Porte Maillot, Paris S. F. A. R.

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 2^e jour. Ecrivez en étant ce journal, à Mme COURANT, 88, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait voter d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle !

SAVOIR SE DÉFENDRE

ou l'art d'acquiescer confiance en soi et d'être invincible, à la portée de tous ; seul et sans armes vous pourriez vaincre. J'envoie ma célèbre brochure : les « Secrets du Jiu-Jitsu », la plus terrible des armes qui soient au monde, contre 2 fr., timb. ou mandat. V. Berchold, r. Marguerite, 22, Lyon-Villeurbanne.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochure et renseignements sont envoyés gratuits et francs. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 C E), Londres W. 1

Nice
(de notre correspondant particulier.)

MAUVAISE saison pour les valets de cœur.
La crise, dont on entend parler sur la Riviera comme si c'était quelque animal des pays brumeux, ne les épargne pas.

Les belles heures de Robert Coscia, le mystérieux amant de Léonie Cohen, parti pour le Brésil avec la sémillante Camille Puech et sa belle-mère qui fit payer 400.000 francs à une Américaine ses talents de cartomancienne, les belles heures mauves de la Riviera au goût poivré de cocktail sont envolées, pour les professionnels en smoking et en escarpins qui faisaient valser des filles de ministres britanniques.

Voici que, successivement, l'on vient d'envoyer aux Nouvelles Prisons de Nice : Dominique Soggiu, connu à Marseille sous le nom du « danseur rouge » à la suite de l'assassinat de la ballerine Yvonne Schmid en 1920 ; Louis Latour, dit Géo Max, marchand de lettres tendres et de photographies compromettantes.

Dominique Soggiu faisait l'objet d'un mandat du Parquet de Lyon, en date du 7 mai 1930 pour embauchage de mineure au compte d'une maison de tolérance. Cas classique.



Dominique Soggiu, dit "Fredval", ou encore "le Danseur rouge".



Le beau Robert Coscia, l'ex-amant de Léonie Cohen, en costume de bain sur la plage.



Le Tout-Riviera de l'hiver a été reçu à « La Sauvagère ».

Géo Max, de son vrai nom Latour, était un ancien mitron auvergnat aux traits épais.

Il dansait dans les cabarets de nuit de Nice.

LE BOULANGER

A DES ÉCUS...

Les mésaventures de Géo Max sont plus romancées. Elles ont pour cadre les grands hôtels de Nice, les casinos. Elles évoquent l'adorable poésie de la colline de Cimiez où un monastère aujourd'hui sans moines — peut-être en cherchant bien trouverait-on encore deux ou trois frères quêteurs — a été cerné par d'opulentes villas où les mimosas fleurissent à Noël, plus fragiles que des ombrelles de papier.

La carrière de Géo Max est quelque chose comme un enseignement, une expérience, dédiée à ceux « qui ne veulent pas y croire. »

Géo Max est Auvergnat. Il est né en 1893 à Millau (Aveyron).

Il a de grosses mains de manœuvre, des pieds longs de pasteur presbytérien, un visage aux traits épais, troué de petits yeux gris de porcelet.

Géo Max, quand il s'appelait encore Latour, était mitron. En 1919, il vint rôder autour des dancings parisiens. C'était l'époque folle, hystérique, où les boîtes de nuit poussaient mieux que des champignons, où les femmes réclamaient de l'amour, un mirilton à la main, où les jeunes mufles commençaient à montrer le bout du museau, où des « as » du volant, de la raquette, de la bicyclette, de la banque, de l'épicerie, voisinaient avec les invertis, les femmes photogéniques, les musiciens du jazz, dans un firmament de carton pâte.

C'était l'époque dont les danseurs mondains professionnels, aujourd'hui propriétaires de garages, représentants de grandes marques automobiles, directeurs d'hostelleries, parlent avec un œil mouillé.

Un beau métier, Monsieur, qu'on a gâché. Dans les villes d'eaux, à Nice, à Cannes, à Vichy, à Aix-les-Bains, à Deauville, on nous assurait un fixe de 3.000 francs par mois, logés et nourris dans un palace. C'était du travail.

Coscia et la sémillante Camille Puech avant leur départ pour le Brésil.

Qui, alors, n'a pas fait danser une reine, une princesse, la nièce d'un grand diplomate, une romancière en vogue, une milliardaire américaine, couverte de bijoux ?

Au fond de son Auvergne où la joyeuse et saine bourrée a toujours supplanté le schimmy, en pétrissant sa pâte à pain, en regardant passer de belles filles sans maquillage qui font l'amour les yeux ouverts, Latour avait rêvé de la fête au champagne, des sleepings bleus qui roulent vers la Méditerranée, des pares pâles pour oisifs en flanelles et pour boulangers en livrée.

Il fit ses débuts, Faubourg Montmartre, à Schéhérazade, prince en smoking, sorti d'un moulin à farine.

Il dansait mal. Il était laid. Mais on le trouvait « mâle ». On le vit au Jockey vert, au Paradis, à l'Ami Teddy.

Finaud, il se débrouilla.

Il se montra à Auteuil avec la propriétaire d'une écurie de courses. Puis il partit en saison.

C'est en 1924 que Géo Max fit valser pour la première fois, à Nice, dans un palace renommé de la Promenade des Anglais, Mrs Marjorie Skines. Mrs Marjorie Skines, qui a aujourd'hui 38 ans, est une riche Américaine qui habite avec son mari, âgé de 60 ans, la somptueuse villa La Sauvagère, à Cimiez.

Le Tout-Riviera de l'hiver, un mélange de sirop, de whisky, de gin à râper la gorge et d'eau gazeuse, a été reçu à La Sauvagère.

La villa, au fond d'un jardin planté d'orangers, de citronniers, de cèdres, de lauriers-roses, paraît avoir été construite par un architecte d'Hollywood et l'on s'attend à voir paraître sur le perron John Gilbert, Greta Garbo, Maurice Chevalier et un metteur en scène au visage carré machonnant un cigare.

M. Skines — les invités les plus pressés des « parties » de La Sauvagère l'affirment — a fait fortune dans les tapis arabes. Alerte, les cheveux blancs, il a un profil de médaille israélite très accentué.

Mrs Skines, brune, mince, élancée, s'habille à ravir. On l'avait surnommée « la princesse de Bagdad » et on disait volontiers qu'elle était la femme la plus élégante de la Riviera — un titre, il faut l'avouer, lourd à porter.

Quand Géo Max dansait avec Mrs Skines, il faisait payer 100 francs le tour de valse.

C'était tout. Mais la princesse de Bagdad commit l'imprudence de lui adresser quelques lettres, de lui dédicacer des photographies.

Géo Max ouvrit un dossier, comme il s'était fait ouvrir depuis quelque temps deux comptes en banque : l'un de 40.000 francs à la Banque de France, l'autre de 25.000 francs au Crédit Lyonnais.

M. Skines qui avait l'habitude de payer cher les tableaux, les orchidées, les meubles rares, les baignoires de marbre noir, finit par trouver que le « danseur à 100 francs » exagérait. Peut-être dans son appréciation se mêlait-il une secrète jalousie.

Il décida que sa femme ne goûterait pas aux joies alanguies de la Samba dans les bras d'un professionnel.

Géo Max n'accepta pas cette décision.

— Je suis lésé, déclara-t-il à Mrs Skines. En dédommagement, vous me verserez 3.000 francs par mois.

Les 3.000 francs que les directeurs de palace ne payent plus aux valets de cœur.

Il rappela à l'Américaine qu'il avait un choix de lettres, un lot de photographies.

Mrs Skines comprit.

Tous les mois, lorsqu'elle était à Nice, elle apportait une enveloppe à Géo Max, dans un salon de thé de la rue du Maréchal-Pétain.

Quand elle voyageait, elle faisait expédier la somme par un agent de change anglais.

Cela dura d'octobre 1929 à décembre 1931.

Géo Max, à chaque versement, rendait une lettre ou une photo à Mrs Skines. Mais il avait eu soin de faire tirer tout un jeu d'épreuves des unes et des autres. Il s'assurait ainsi une véritable rente viagère, payable en dollars.

Mrs Skines finit par où elle aurait dû commencer. Elle raconta à son mari le chantage dont elle était l'objet.

L'Américain déposa une plainte entre les mains de M. Curty, chef de la Sûreté, et Géo Max fut arrêté à son domicile, une confortable garçonnière, avenue Shakespeare.

— C'est quelqu'un, affirme sa femme de ménage. Tous les matins, depuis un mois, il descendait l'escalier en robe de chambre derrière une jeune Autrichienne dont il tenait à faire la connaissance. Il avait de la volonté.

Arrêté par l'inspecteur Laporte, secrétaire de M. Curty, Géo Max commença par nier avec hauteur.

Mais il avait eu l'imprudence de laisser sur sa table une lettre inachevée :

Chère Madame,

Nous voici au 5 janvier 1932. J'attends ce que vous me devez du mois échu...

Il attendait sa pension.

Il a revu la brune Mrs Skines dans le bureau du juge d'instruction. Il a avoué.

— Vous êtes un méchant garçon, lui a-t-elle crié d'une voix pointue.

C'est, pour la gentry de la Côte, une bonne histoire à commenter, le jour du Grand Prix.

Luc DORNAIN.

CHRONIQUES

Honolulu

(de notre correspondant particulier.)

N a lu dans *Détective*, il y a un mois, quelques articles sur l'intolérance américaine, sur les excès du puritanisme hypocrite, quelquefois ridicules, quelquefois mortels.

Les journaux, depuis trois mois, vous apportent régulièrement les reflets d'un nouveau drame et ces jours-ci il est arrivé au point critique. Il tire une émotion particulière du fait qu'il s'agit maintenant d'une querelle de race plus que d'une opposition d'individus et, sans les événements troublés d'Europe, ce fait divers prendrait peut-être l'importance d'un événement de politique internationale. La plaie américaine contamine tout ce qu'elle touche, même de plus pur.

Les premiers voyageurs qui ont visité les îles Hawaï les ont décrites avec les images des paradis païens. Depuis quelques années même, le snobisme a imposé ces paysages enchantés comme le décor type du sentimentalisme, de la nostalgie exotiques. Qui n'a pas rêvé d'Honolulu, en écoutant les disques où chantaient avec cette aigreur douce et désespérée les guitaristes hawaïennes. Et c'est vrai qu'il y a quelques années, les Hawaï ont été, au milieu de l'océan, au milieu du monde machinisé, une escale miraculeuse d'une pureté, d'une tendresse, d'un éclat incomparables. Les grands paquebots s'arrêtaient devant le décor qui semblait découpé dans l'horizon blanc. Le vent apportait de la terre le parfum de frangipane de l'hibiscus de Bougainville. Dès que les canots approchaient du rivage, on entendait des cris de joie. Sur le sable, couraient des filles et des garçons nus, dorés, couronnés de fleurs. Ils entouraient les arrivants, ils les chargeaient, eux aussi, de guirlandes, ils leur offraient des fruits ouverts, odorants comme des fleurs. Le soir, des ukuleles invisibles rythmaient les chœurs des hommes, les femmes offraient aux étrangers le kawa kawa dont l'ivresse est chargée de rêves si fastueux qu'on ne peut les oublier jamais. C'était l'île où l'on vivait vraiment pour vivre.

■ ■ ■

Les Américains sont venus.

Ils ont pris les îles Hawaï sous leur protectorat, ils leur ont imposé leur civilisation en ne gardant du décor, de la légende, que le minimum exigé par les grandes agences de tourisme. Puis, la marine de guerre de l'U.S.A. s'habitua à prendre les Hawaï comme centre de ses grandes manœuvres du Pacifique. Du coup, la mode s'empara d'Honolulu. Il devint de bon ton, de Broadway à Los Angeles, d'aller passer quelques semaines dans les îles enchantées. Chaque multimillionnaire voulut y avoir sa villa. Les palaces poussèrent rageusement le long des plages, les autostrades de macadam s'enfoncèrent entre les palmiers. Honolulu se remplit de bars, de restaurants automatiques, de cinémas. Les officiers de l'escadre emmenèrent leurs femmes, leurs fiancées aux cheveux décolorés au blond platine.

Le lieutenant Thomas H. Massie (ci-dessous) et Mrs Gourville Fortescue (ci-contre) qui prétendirent faire justice en assassinant un indigène, Kahahawai, inculpé dans le procès pour viol de Mrs Massie.

Les femmes nues couronnées de fleurs de la plage virent apparaître avec stupeur, sur le sable, d'autres femmes nues, mais nues celles-là à la mode des civilisés, c'est-à-dire avec d'étroits maillots de laine et de soie de couleurs éclatantes, des corselets lamés d'argent, des bandes pailletées entre-croisées, les ongles des pieds fardés de mauve, la peau des cuisses, de la poitrine, du dos livide, le visage seul éclatant d'ocre, de rose et de bleu.

Au début, peut-être, malgré les palaces, les bascules automatiques et les cuirassés qui encombraient la rade, les indigènes auraient-ils affectueusement accueilli les maîtres, leur auraient-ils dit : « Gouillons ensemble la vie douce d'ici, dansons et chantons ensemble ». Bien entendu, il ne pouvait en être question. Quand les Américains eurent assez photographié les beaux plongeurs nus avec leurs couronnes d'hibiscus, les filles aux seins droits et aux dents éclatantes, quand ils eurent enregistré sur leurs disques de cire les plus belles mélodies, ils firent comprendre aux Hawaïens qu'ils prétendaient jouer seuls du paysage divin dont ils allaient faire la succursale de luxe des plages de Floride et de Californie.

Sur les routes de macadam, dans les forêts mutilées, passèrent en trombe les Stude-Baker et les Cord, pilotées par de frères poignets couverts de plaques de brillants. Les ukuleles durent mettre des sourdines pour ne pas gêner les phonos et les postes de radio des clubs. Le long de la grève, des canots automobiles tiraient à toute vitesse, par une corde, des femmes en maillots d'écaillé, debout sur une planche, leurs cheveux oxygénés flottant derrière leur nuque.

Les officiers, parfois, le soir, allaient prendre par la main, sans discussion, une Hawaïenne et l'emmenaient dans leur chambre. Les bandes de matelots en bordée entraient dans les bois. Mais, bien entendu, le jour, dans la rue, un Américain aurait perdu l'honneur s'il avait adressé la parole à une femme noire et les Américaines détournaient les yeux d'horreur et d'indignation si le regard d'un indigène se posait sur elles.

Alors les gens d'Hawaï devinrent sournois et méchants. De l'étonnement, de la déception, ils passèrent à la tristesse, à l'amertume puis à la haine. Il n'y eut plus de chœurs joyeux sur la plage. Les joueurs d'ukuleles se firent payer pour aller composer des orchestres dans les clubs et les beaux garçons nus couronnés de fleurs se firent figurants, firent payer chaque photographie qu'on voulait prendre d'eux. De plus, quand les blancs eurent assez usé de leurs filles et de leurs femmes, ils se mirent à regarder les filles et les femmes des blancs à la belle chair rose enveloppée de soie, et étalées à leur place sur le sable. Le 12 septembre...

■ ■ ■

Le 12 septembre l'escadre était là. Honolulu était pleine de marins en petits bérêts

blancs et d'officiers en pantalons de flanelle et vestes bleues à boutons d'or. Ce soir-là, à la tombée de la nuit, Mrs Margaret Massie sortit de son bungalow pour se rendre dans le fameux restaurant de Aia Wai Inn au faubourg élégant de Wai Kitri où l'attendait son mari, le lieutenant Thomas H. Massie. Margaret Massie est une jolie femme brune de 22 ans et la fille de Mr Gourville Fortescue, voyageur célèbre, explorateur heureux et confrencier réputé aux Etats-Unis.

Ce bungalow est un peu à l'écart, dans des jardins. Mrs Massie avait à peine fait quelques pas que des hommes sortirent de l'ombre et l'entourèrent. Ils étaient cinq. Elle essaya de fuir, ils la rattrapèrent ; elle essaya de se défendre, ils l'assommèrent. Puis ils l'embarquèrent dans une automobile et à toute vitesse l'emmenèrent hors de la ville, à la lisière des bois. Là, sur le sable, ils la violèrent tous les cinq et sans ménagements, en accompagnant leur joie d'injures et de coups. Puis ils s'enfuirent.

Mrs Massie se releva péniblement ; couverte de sang, le visage tuméfié, elle se traîna jusqu'à sa maison où elle s'effondra, épuisée. M. Massie, alerté, accourut ; on manda un médecin qui reconnut, sur le corps de la jeune femme, outre plusieurs plaies superficielles, une fracture de la mâchoire et une large déchirure du cuir chevelu.

Pendant qu'on soignait sa femme dolente, Thomas H. Massie sautait en auto, se jetait à la recherche des agresseurs. Ses camarades de l'escadre, ses marins se mettaient de la partie. Toute la nuit, dans Wai Kiki épouvanté, les rafles et les rondes se succédèrent.

Le hasard, une coïncidence étonnante, perdit les ravisseurs. Le lendemain, une auto qui filait trop vite et trop mal dirigée dans la plus grande rue d'Honolulu, accrocha un camion. On arrêta les occupants qui étaient précisément cinq, dont un Chinois et deux Japonais. Mrs Massie avait dit qu'il y avait des jaunes parmi ses tourmenteurs. On emmena les maladroits automobilistes devant elle, qui les reconnut. Une heure après, le Chinois Henry Chang, les Japonais Horace Ida et David Takai, les Hawaïens Aka Kuelo et Kahahawai étaient en prison.

■ ■ ■

Le scandale fut énorme. Mrs Gourville Fortescue, laissant son mari à New-York, accourut au chevet de sa fille, qui était vraiment sérieusement atteinte. Les agresseurs l'avaient violée avec une telle brutalité qu'elle dut subir après quelques jours une opération chirurgicale.

Les journaux s'enflammèrent en U.S.A. A Hawaï deux camps se formèrent et les vieilles haines assoupies se réveillèrent. Les Américains accusèrent les pouvoirs locaux de favoriser les crimes des indigènes. On parla de préjugés de race. Des bagarres éclatèrent à chaque instant. Les fusiliers marins durent camper en permanence dans la ville, prêts à intervenir. On cita tous les cas d'agressions commises sur des femmes blanches. Des aventures jusque-là ignorées sortirent de l'ombre, des correspondants de journaux s'improvisèrent par douzaines. Les journaux de New-York, ravis de l'aubaine, purent publier le récit de quarante-deux femmes américaines victimes comme Mrs Massie. Les ligues de morale conseillèrent par affiche aux touristes de ne plus s'arrêter aux îles de rêve.

Vint enfin le jour où l'on jugea les cinq. Depuis l'aube, une foule énorme attendait devant les portes du tribunal criminel d'Honolulu et les places assises furent prises d'assaut. Les agresseurs furent introduits et on s'aperçut alors avec stupeur qu'ils étaient défendus par les deux meilleurs avocats américains d'Honolulu. Les mandrins étaient de pauvres hères. Il fallut bien penser que derrière eux une puissante organisation indigène, prenant carrément le parti de la race contre les blancs, avait largement payé pour avoir ces défenseurs.

Les débats furent mouvementés. Mrs Massie, dolente encore, vint témoigner. Les défenseurs plaidèrent et le jury alla délibérer. Il était composé, ce jury, de neuf insulaires, d'un Japonais, d'un Portugais et d'un Américain. On ne tarda pas à entendre le bruit d'une violente dispute dans la salle de leurs délibérations. Au bout de deux heures, ils rentrèrent devant le tribunal, tous très excités, et ils déclarèrent qu'ils n'avaient pu réussir à se mettre d'accord sur un verdict. Sur quoi le président déclara que l'affaire était renvoyée à une autre session et qu'en attendant les inculpés étaient mis en liberté provisoire.

Cet arrêt effondra la colonie américaine d'Honolulu. Les câbles défilèrent une littérature enflammée que reçut New-York, et cette fois l'indignation étouffa l'U.S.A. Des pétitions, des protestations s'accumulèrent sur les bureaux du Sénat. Les ligues de morale levèrent l'étendard plus haut.

A Hawaï le conflit devenait aigu. Les Américains étaient exaspérés, les indigènes décidés à tenir tête. L'amiral Prat, qui commande l'escadre, pria les femmes d'officiers de ne plus descendre à terre. Celles qui y habitaient ne sortirent plus qu'armées, des brownings dans leurs sacs, des colts à long canon dans les pochettes des autos. Les bijoutiers s'en mêlèrent. On lança des cannes-épées, des revolvers nickelés à crosse de nacre que les élégantes de Wai Kiki portent suspendus à la ceinture par un anneau d'argent. Pour leurs promenades nocturnes, les blanches se firent accompagner par des marins, la matraque au poing...

Alors, l'autre semaine...

■ ■ ■

L'autre semaine, un policier indigène qui surveillait la circulation sur une route, à la

Un magnifique indigène hawaïen pratique le "surf-coarding" le sport à la mode.



QU'ILLES

sortie de la ville, vit surgir d'un tournant une grosse automobile qui roulait à une vitesse effarante. Il se jeta de côté pour l'éviter, siffla. L'auto ne s'arrêta pas. Sans hésiter, il tira derrière elle plusieurs coups de revolver. Un pneu éclata, la voiture fit une embardée et alla au fossé. En courant, l'agent la rejoignit. Trois hommes, une femme américaine en descendirent.

— Pourquoi alliez-vous si vite ?

Pas de réponse.

— Un forçat s'est évadé. Je dois fouiller toutes les voitures.

Le policier s'approcha de l'auto. Un des hommes essaya de l'arrêter. L'indigène lui mit son revolver sous le nez, le fit reculer, ouvrit la portière. Au fond de la voiture, il y avait un volumineux paquet enveloppé de draps. Le policier arracha cette enveloppe et eut un sursaut ; il y avait là un cadavre recroquevillé, sanglant. L'agent le tira sur la route, lui souleva le visage et l'identifia. Les cinq étaient connus depuis le procès par tout Honolulu. Ce mort était Kahahawai.

Les occupants de l'auto tragique étaient restés impassibles. Le policier les amena droit à la Police Station où on les interrogea. L'énoncé de leur identité plongea le chef du district dans un étonnement terrifié. Un des hommes était le lieutenant Thomas H. Massie ; les deux autres, deux de ses marins, Lord et Jones.

La nouvelle se propagea rapidement et une heure après une foule hurlante d'indigènes entourait la prison. L'amiral Prat envoya d'urgence des fusiliers marins, et sous leur protection les quatre meurtriers furent amenés en sécurité à bord du croiseur *Allon*. Le soir, l'émeute faillit éclater à Honolulu. A l'heure actuelle, le danger n'est d'ailleurs pas écarté.

Les Américains, solidarisés en bloc avec les « justiciers », commencèrent par produire un document. Quelques jours auparavant une main mystérieuse avait épinglé dans le carré des officiers du navire-amiral un écriteau où était tracé en dialecte hawaïen :

« Nous avons déjà violé beaucoup, de femmes blanches et nous continuerons ».

— C'en était trop, crièrent les Américains. Une juste colère a armé le bras de Mrs Fortescue et de son gendre.

Cependant les autorités locales poussaient une enquête qui révéla les détails de cette funeste aventure.

Les cinq devaient, étant en liberté provisoire, aller tous les jours se présenter au bureau de police. Le jour du meurtre, comme Kahahawai sortait de cette démarche, il fut abordé par le marin Lord qui l'attendait. Lord lui montra un papier faussement signé d'un magistrat et qui convoquait le Hawaïen. Une auto était là. Kahahawai, sans méfiance, y monta et ils arrivèrent devant la villa de Mrs Gourville Fortescue. En la reconnaissant, le joueur d'ukulele sursauta. Mais Lord lui appuya le canon d'un revolver dans le dos en lui ordonnant d'entrer. Dès qu'il eut passé la porte Kahahawai fut saisi par Lord et Jones, immobilisé. Mrs Fortescue et le lieutenant Massie lui firent subir une sorte d'interrogatoire, parodie de justice particulière. Puis les marins l'entraînèrent dans une salle de bain, le mirent dans la baignoire. Ils lui tirèrent dans le ventre quelques coups de revolver et

le maintinrent dans la baignoire pendant ses soubresauts d'agonie, pour qu'aucune tache de sang n'apparaisse sur les murs ou le plancher. Quand il fut mort, ils l'enveloppèrent dans des draps et partirent tous avec le corps au fond de l'auto. Ils avaient l'intention de le transporter jusqu'aux rochers de Kokhead, falaise abrupte et déserte au pied de laquelle est un gouffre dont les eaux tourbillonnent et qui ne rend jamais les cadavres qu'on lui confie. La rencontre avec le policier les livra.

■ ■ ■

A bord de l'*Allon*, les prisonniers ont à leur disposition, comme cellules, plusieurs cabines confortablement aménagées. Les officiers les fêtent comme des héros. D'Amérique arrivent sans arrêt des paquets de lettres et de télégrammes de félicitations, d'encouragement. Chaque heure, des canots apportent d'Honolulu des gerbes de fleurs envoyées à Mrs Fortescue par la colonie américaine. Les fleurs s'entassent partout, jusque sur le pont, et le cuirassé a un air de fête.

A New-York, les plus surexcités demandent qu'on enlève leur autonomie aux îles Hawaï. Dans Honolulu, les marins américains matraquent les indigènes isolés. Les quatre camarades de Kahahawai ont supplié la police de les reprendre en prison. C'est le seul endroit où ils se trouvent en sûreté.

Cependant le clan indigène ne se laisse pas intimider. Le procès, malgré les efforts diplomatiques des Américains, aura lieu à Honolulu et le procureur hawaïen a affirmé son intention de demander la peine capitale pour les quatre meurtriers. A New-York, d'ailleurs, le major Fortescue est en train de mourir et il ne verra sans doute pas sa femme et son gendre passer devant un tribunal criminel.

Les îles de rêve ont fait à Kahahawai des funérailles somptueuses. Son corps lavé et embaumé a été étendu sur des nates soyeuses, au milieu d'une place, un crucifix d'argent dans ses mains jointes, des fleurs d'hibiscus sur le front. Des centaines de garçons bronzés formaient un rempart autour de la place pendant que des filles dansaient la « hula-hula », la danse sacrée, au son désespéré des ukuleles.

A la fin, l'amiral, énervé, envoya une compagnie de marins qui chargèrent à la baïonnette et déblayèrent la place.

Des cortèges parcouraient alors les rues en hurlant : « A mort les Américains ! Chassons les Américains ».

Aucun blanc n'osa sortir ce soir-là. Dans la nuit, le vent apporta jusqu'à l'escadre la rumeur des cris de haine et le son obsédant des tams-tams qui rythmaient les vieilles danses guerrières que l'on avait presque oubliées.

Et, silencieusement, sur les cuirassés immobiles, les tourelles tournèrent leurs gueules d'acier vers Honolulu.

Bill CARLTON.



Mrs Margaret Massie, une jolie femme brune de vingt-deux ans, fut la proie de cinq agresseurs.



Du paradis hawaïen où les palmiers géants se découpent avec grâce sur un ciel miraculeusement tendre, l'Amérique n'a respecté que le minimum de décor exigé par les agences de tourisme.

PETITES CAUSES

L'enfant de la folle

Je connais peu de procès plus dramatique que celui-ci : il a été plaidé la semaine dernière devant la 1^{re} Chambre du Tribunal de la Seine et il occupera encore une audience.

Une jeune fille, folle, Mlle Louise C..., âgée de 23 ans, placée par sa famille dans une maison de santé aux environs de Paris, à Sceaux, y séjourne du 23 mai au 8 août 1926 ; elle est ensuite reprise par les siens, très peu de temps, et conduite dans un asile en Bretagne ; c'est là qu'on s'aperçoit, quelques mois après, qu'elle est enceinte et que le début de la conception doit se placer pendant son séjour à la maison de santé.

Affolés, les parents préviennent le médecin qui dirige cet établissement : une enquête a lieu ; elle ne donne aucun résultat ; le 5 mai 1927, Louise C... accouche d'un fils. Que sera l'enfant de la folle ? Quelles angoisses pour les grands-parents, qui ont tout à redouter !... Quel est le père ?

Un dément qui, déjouant la surveillance des infirmiers, aurait surpris la jeune fille, sans défense, ou un infirmier, ou un visiteur étranger ?

Que deviendra, après la mort des grands-parents, cet enfant sans mère ? Car Mlle C... ne connaît pas son fils, ne veut pas le connaître...

On a essayé de le lui montrer, de le lui placer dans les bras, pour éveiller en elle les lueurs d'une conscience évanouie...

Elle s'est détournée, avec une sorte d'effroi, d'horreur même, de son fils. Ces signes élémentaires de l'instinct maternel de la plus simple animalité, sont



Pendant plusieurs semaines, mélancolique, elle se promena dans le parc.



La famille C... se décida à placer la jeune fille, devenue folle, dans une maison de santé des environs de Paris.

abolis dans le cerveau et dans le cœur de la pauvre folle : elle s'oppose à tout interrogatoire, à toute recherche de la vérité, le regard fuyant, muette le plus souvent, se tenant adossée au mur de la chambre, et passant brusquement de la gaieté à la tristesse...

Le grand-père a intenté un procès au D^r R..., directeur de la maison de santé ; il lui réclame 450.000 francs de dommages-intérêts et agit en une double qualité ; d'abord, en son nom personnel, pour obtenir réparation de l'immense préjudice moral qui lui est causé ; le prix de l'angoisse est difficile à chiffrer, mais cela doit se payer ; la venue au monde du bâtard, du malheureux enfant qui sera la plus innocente victime du défaut de surveillance que M. C... reproche au D^r R..., constitue bien un accident, au sens le plus exact du mot. Et ce n'est pas seulement en son nom personnel que le grand-père plaide ; il plaide aussi comme tuteur de l'enfant.

Etrange, exceptionnel procès, par les questions qu'il soulève : le D^r R... refuse de payer la moindre indemnité. L'enquête à laquelle il a procédé, dès que la famille lui eût appris la grossesse de son ancienne pensionnaire, ne lui a rien appris, disions-nous ; il ne se juge en rien responsable. Il oppose à la demande du demi-million de dommages-intérêts une objection médicale sur quoi, évidemment, repose toute l'affaire : « Et d'abord, dit-il au grand-père comment pouvez-vous affirmer que c'est dans mon établissement que votre fille est devenue enceinte ? »

Les expertises du D^r Mallet et du professeur Couvelaire n'ont certes pas déblayé le terrain de la discussion.

Pendant plusieurs semaines, Louise C... à l'intérieur de la

maison de santé, était libre : elle se promenait, mélancolique, dans le parc, dont on aperçoit à travers la grille, les allées ombragées... C'était, surtout avant la naissance de l'enfant, une femme ravissante... Elle était douce, ne donnait aucune inquiétude, n'exigeait pas un contrôle permanent ; et c'est peut-être justement ce qui facilita « l'accident ».

Cependant, au calme des premières semaines, succéda une certaine agitation : le D^r R... jugea alors plus prudent d'isoler davantage la malade dans sa chambre.

N'y a-t-il pas là, — soutint dans sa plaidoirie, M^r Blanc, avocat de M. C... — une coïncidence étrange ? Et ne serait-ce pas l'indication que le D^r R... a connu les faits ? La décision qu'il a prise de renforcer la surveillance, de maintenir dans sa chambre Louise C... correspond au début même de la conception.

Toujours est-il que l'état de Louise C... s'aggravant, sa sœur vint la rechercher le 8 août 1926 pour la conduire, après un court séjour chez elle, à l'asile du Sauveur, à Saint-Brieuc. C'est là que les religieuses constatèrent les symptômes de la grossesse et avertirent aussitôt les parents.

Nous avons dit que le professeur Couvelaire avait été le second expert désigné par le tribunal ; la mission impartie au savant médecin était de déterminer, en s'entourant de tous les renseignements contenus au dossier, le début de la grossesse. Point capital du procès, puisqu'il est le centre même de toute la discussion : s'il est établi que Mlle C... est devenue enceinte dans la maison de santé du D^r R..., pas de doute, la responsabilité civile de ce dernier doit être admise ; on ne saurait parler de viol, aucune trace de violence n'ayant été constatée ; mais, la démence précoce conduisant à une abdication totale de la volonté, la jeune fille n'a pu, ni voulu résister à des sollicitations qui ont été immédiatement victorieuses.

Or, à quelle date a commencé la conception de l'enfant ? Le rapport du professeur Couvelaire laisse place à un doute : il donne plutôt une consultation de principe qu'un avis précis, limité au cas individuel qui lui était soumis.

Le professeur Couvelaire déclare qu'il est impossible d'affirmer qu'un enfant est né « à terme » (c'était cependant l'indication portée sur la fiche de naissance par le médecin de Saint-Brieuc) et il en conclut que la période de conception peut se situer entre le 7 juin et le 27 août ; on se rappelle que Mlle C... a quitté la villa de Sceaux le 8 août ; par conséquent, si l'on admet les conclusions du D^r Couvelaire on ne pourrait affirmer que Mlle C... était enceinte au jour de son départ.

Mais ces conclusions mêmes qu'invoque M^r Chapron, avocat du D^r R..., sont vivement combattues par M^r Blanc...

Que fera le tribunal ? Ordonnera-t-il une contre-expertise ?

Et maintenant se pose la question angoissante, celle qui domine tout le débat : Que deviendra l'enfant ? Pour l'instant, il est d'une prodigieuse intelligence, extraordinairement développée, ce qui ne laisse pas de préoccuper les médecins qui l'observent...

Que sera-t-il demain ?

Jean MORIÈRES.



On dut, plus tard, isoler la malade dans une pièce à peu près nue.



A travers la grille de l'asile du docteur R..., on aperçoit l'allée qui conduit au pavillon des pensionnaires.

S



C



E



LIBRAIRIE GALLIMARD



U



C



S

(Exclusivité Hachette)

Hendaye (de notre envoyé spécial).

REVENANT d'Espagne, j'allais passer le pont-frontière de Bého-
bie qui, par-dessus les eaux
d'hiver de la Bidassoa, relie la
rive espagnole à la rive fran-
çaise, lorsqu'un homme, une loque trem-
pée de pluie, me demanda une cigarette.
Il n'avait pas fumé depuis trois jours.

Il me remercia, avec cette gentillesse es-
pagnole que la misère n'aigrit pas :

— Vous allez en France ? Vous ne pour-
riez pas me prendre avec vous ? Je suis
sans travail... Non ? Alors, Dieu vous ac-
compagne !

Je laissai l'homme à la tête du pont, in-
terdit. Les mains serrées dans son veston
mouillé, il regardait, grise et bouchée par
le brouillard, la rive de France comme une
terre promise.

■ ■ ■

Pour les chômeurs des chantiers hydro-
électriques du Haut-Aragon, des usines de
produits chimiques et des poudreries de
montagne, des carrières et des mines can-
tabriques, la France reste un paradis, avec
ses caves qui regorgent de monnaies et de
lingots d'or. Si vous les écoutez, ils vous
diront que des milliers de millions de pe-
setas sont venus, dans les derniers mois,
grossir ce trésor monstrueux, et que, par
les bateaux qui font les traversées de nuit
de Saint-Sébastien à Biarritz, par la gare
d'Irun, par les cols de la montagne bas-
que, les prêtres, les Jésuites, les royalistes
émigrés ont emporté le plus clair de l'or
de l'Espagne.

Pour eux, à qui la Révolution devait ap-
porter la journée de six heures et des sa-
laires doubles, ils voient se fermer une à
une les portes des usines. Il ne leur reste
plus qu'à tirer sur la garde civile : de loin,
on ne distingue plus si elle porte l'insigne
de la République ou du Roi.

Mais ils préféreraient passer en France.
— Bientôt, nous serons obligés de tendre
des barbelés tout le long de la Bidassoa !
me dit le douanier français qui battait la
semelle à l'autre bout du pont. Comment
les empêcher de passer ! Ils n'ont même
pas peur de se noyer ! Nous les refoulons.
Ils remontent, comme l'eau passe au fond
d'un filet...

■ ■ ■

— Allez, hop, et qu'on ne te revoie plus !
Un gendarme poussa sur le pont un
homme sec comme un havane, porteur d'un
baluchon enveloppé dans un journal.

— Un refoulé. Mais pas ordinaire ! expli-
qua-t-il.

L'homme s'était arrêté, comme pour
nouer son soulier.

— Eh bien, tu n'as pas fini ?... C'est
qu'il n'est pas très tranquille : il a déserté,
je ne sais où, dans le Rif. Il était à la Légion
espagnole. Il a fini par arriver à Rabat,
mourant de faim. Là, il a pu s'embarquer
à bord d'un cargo, comme passager clan-

destin, dans une soute, dans une cheminée,
le diable le sait. Et pas malin pour deux
sous. Il n'a même pas pensé à se débarrasser
de sa chemise de légionnaire. On lui
voit les pattes d'épaule ! Vous pensez que
ça n'a pas traîné. Il s'est fait cueillir sur
les docks, à Marseille. La Spéciale l'a re-
foulé. Nous l'avons trouvé sur la route
d'Hendaye. Nous le refoulons, nous aussi.
Mais avec ses pattes d'épaule, et sans pa-
piers, ils vont le poisser tout de suite, de
l'autre côté du pont... Allons, est-ce qu'il
va falloir te pousser ?

— Tout de suite, tout de suite... mur-
mura le déserteur.

Il remonta le col maigre de son veston,
pour cacher sa chemise de légionnaire, me-
sura le vide du pont qui le séparait des fers.

Midi sonna à une horloge.

Les ouvriers espagnols qui travaillent sur
la rive française, comme tous les jours à
midi quittèrent le travail pour rentrer
chez eux. Au moment où ils s'engageaient
sur le pont, le déserteur, d'une brusque
décision, se mêla à leur groupe.

Passerait-il ?

A l'autre bout du pont, la herse verte
des carabiniers s'ouvrait. Les ouvriers sa-
luaient : ils étaient connus.

— Passé ! annonça le gendarme fran-
çais. Je le croyais plus bête que ça.

Le déserteur avait réussi à franchir la
frontière.

Je le vis s'éloigner derrière les roseaux
de la rive espagnole. Il ne pressait pas
sa marche.

Un carabinier le suivit, puis s'arrêta.
Cette évocation, si lente, faisait battre le
cœur.

— Bien, bien ! grommela le douanier
français. J'ai idée que nous le reverrons
avant longtemps... Nulle part il ne trouvera
de travail...



A la frontière, les miliciens espagnols
fouillent les bagages des voyageurs.

Par le gué de la Bidassoa, aux basses
eaux, la route des immigrés clandestins
monte au col de Chocoldogagna, comme
celle des chercheurs d'or du Klondyke
monte à la passe de Chilkoot.

Leur pauvre bagage noué dans un mou-
choir rouge et jaune aux anciennes cou-
leurs, sandales détrempées par l'eau de la
rivière et par la boue, ils suivent dans la
nuit l'ombre du contrebandier qui est venu
les prendre à l'auberge borgne du rendez-
vous, et à qui ils ont remis leurs dernières
pesetas pour prix de leur passage.

Arrivés aux chantiers abandonnés de
Chocoldogagna, les clandestins descendent,
un à un, dans le boyau tout suintant d'eau
qui sera leur abri. Car l'aube se lève sur
la montagne. Assis sur les traverses pour-
ries, le dos à l'argile froide, endormis par
le clapotement des gouttes et la plainte du
vent, pendant des jours ils attendent, le
ventre creux, que le contrebandier les dé-



De Bého-
bie à Hendaye, des baraquements
s'élèvent sur les bords de la Bidassoa.

terre, pour les jeter, gluants de boue, sur
quelque chemin.

■ ■ ■

Il y a, sur la route de Bého-
bie à Hendaye, au bord de la Bidassoa, des baraquements
noirs.

— Le Camp des Portugais, me dit quel-
qu'un.

Là-bas, qu'ils viennent de Pampelune ou
de Lisbonne, on appelle tous les chercheurs
de travail des « Portugais ».

Lorsqu'ils passaient en France, on les
parquait dans ces baraquements noirs, où
ils attendaient la carte de travail et l'em-
bauche. Aujourd'hui, ces baraquements
sont abandonnés. La frontière ne s'ouvre
plus.

— Mais vous avez de la chance, me dit
la tenancière de la cantine qui s'ouvre en
face de la gare, et qui porte, elle aussi, le



Les derniers « Portugais » buvaient à
la cantine un vin épais d'Algérie.

nom de cantine des Portugais. J'ai juste-
ment quelques clients qui vont prendre le
train d'Espagne, après avoir gagné en
France leur saison. Il n'en passe plus. Ce
sont les derniers !

Les derniers « Portugais » enrichis par
la France buvaient un vin épais d'Algérie.

Voulez-vous vous laisser photogra-
phier ? leur demanda la patronne.

— Combien ?

Rien ne se fait sans peine.

■ ■ ■

Huit jours après, à cette même table, un
pêcheur racontait :

— Ce n'est pas étonnant, avec le cou-
rant qu'il y a... ceux qui ne veulent pas lais-
ser leurs derniers sous aux contrebandiers
essaient de passer tout seuls. Mais il faut
connaître la Bidassoa. Je sais un endroit,
un trou tranquille aussi pour le poisson,
où j'ai plus d'une fois entendu remuer les
roseaux. Les « Portugais » qui se jettent
par là pour essayer de passer sont au moins
sûrs de ne pas couler au fond. Tandis que
celui-ci, le pauvre bougre...

On venait de repêcher, contre l'une des
piles du pont-frontière, emmêlé dans un
paquet d'herbes, le corps gonflé d'un noyé.
Couvert d'une bache brune, il reposait sur
la rive française, où il avait fini par abor-
der.

Il arrive que la Bidassoa roule des noyés,
qui n'ont pas voulu prendre le chemin de
Chocoldogagna. Peut-être celui-là portait-il
la chemise aux pattes d'épaule du légion-
naire, refoulé d'Espagne par la misère.

Entre les deux rives interdites, il n'y a
que les eaux jaunes qui tournoient.

Joseph PEYRÉ.

LE PONT AUX CHÂÎNES



Le gendarme
poussa sur le
pont ce petit
homme sec por-
teur d'un balu-
chon enveloppé
dans un journal.

A l'autre bout du
pont, la police
espagnole élève
pour les clandes-
tins une haie
presque impos-
sible à franchir.

LA POLICE



Les chiens d'attelage étaient rassemblés et le chargement des traîneaux s'opérait avec une célérité prodigieuse

Très haut, dans le Nord, un autre Dawson allait naître, plus magnifique encore que le Dawson de 1900 (ci-dessous).



Le sergent Léopold et Georges Corbett, pilote de l'avion fédéral, qui revenaient de leur mission à Farbanks, en Alaska, se préparaient à partir pour le creek All Gold où ils devaient surveiller la délimitation des claims.

III. — Un rush vers l'or⁽¹⁾

Dawson, 1931 (de notre envoyé spécial).

ELA se passait le 11 janvier 1931. Depuis décembre, Dawson City, enseveli dans la nuit arctique, ne vivait plus que d'une vie ralentie. Ecrasée sous la neige, cette ville du Nord, qui comptait plus de 50.000 âmes au temps des jours heureux, en abritait maintenant 600 à peine. L'hiver achevait de ruiner des quartiers entiers, abandonnés depuis des années, et la neige tourbillonnait dans les salles de danse des luxueux salons d'autrefois. A quelques pieds de la première Avenue, le grand fleuve Yukon, pétrifié par le froid, étendait dans l'ombre l'amoncellement de ses banquises.

Venant de la piste du fleuve, un attelage de malemutes déboucha soudain, dans un brouhaha de grognements assourdis. Son conducteur, Jack-le-métis, hurla un dernier encouragement et l'attelage, filant comme un trait, gagna l'Hôtel Occidental, dans la 2^e Avenue. Il pouvait être huit heures du soir.

Les avenues étaient désertes et les lumières plutôt rares.

Aussitôt arrêtés, les malemutes, dont les fourrures disparaissaient sous les glaçons, commencèrent à vider leurs querelles. D'un coup de fouet, Jack-le-métis ramena une paix provisoire, puis il pénétra dans le bar de l'Occidental. L'attelage, qui connaissait ses habitudes, s'enfonça dans la neige pour y dormir et oublier les fatigues de cette course de 350 milles.

Si les avenues étaient désertes, le bar était plein à craquer. Au bruit d'une machine parlante qui déversait sans arrêt des flots d'harmonie, s'ajoutait le tumulte des conversations. Devant leurs verres de whisky, rapidement vidés et non moins rapidement remplis par Joe Doyle, le « boss » de l'Occidental, des « vieux temps » de Dawson, des prospecteurs, des « cheechakos » (des nouveaux venus en Pays Lointain) oubliaient leurs déboîtes passées ou à venir et racontaient avec chaleur de ces histoires légendaires qu'on ne se lasse jamais d'entendre au Klondike.

Pas de femmes. Le temps des « saloons » et des « saloons girls » avait disparu avec l'or du Klondike. Sitôt que les veines fabuleuses de la Bonanza et de l'Eldorado s'étaient épuisées, les belles dames à robe pailletée avaient quitté la place.

Les salles de danse, les unes après les autres, avaient perdu leur magnificence.

Le « rush » de Nome commençait alors, à des centaines de milles à l'ouest, en Alaska. L'or des creeks faisait des merveilles.

D'abord simple campement de trappeurs et de pêcheurs, Nome devenait une vraie ville où se précipitaient chaque jour des milliers de chercheurs d'or accourus du Sud.

Les femmes, vraiment, sont trop positives. Les « saloons girls » qui n'avaient pas trop la nostalgie de Vancouver et de San Francisco émigrèrent alors vers Nome et ses prospecteurs. Une autre vie commençait pour elles...

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 167.

L'arrivée de Jack-le-métis au bar de l'Occidental ne provoqua aucune sensation particulière. Après les « how de you do ? » d'usage, le nouveau venu s'assit à une table, se débarrassa de ses fourrures, fit sécher ses gants et ses mocassins auprès du poêle.

Joe Doyle lui servit son alcool.

— Quelles nouvelles de la Porcupine, Jack ? lui demanda-t-il ; y avez-vous enfin trouvé votre fameux filon ?...

Jack-le-métis sourit sans répondre. Il était prospecteur d'or. Été comme hiver, il parcourait les pistes du Yukon, à la recherche du filon qui le rendrait riche et ferait oublier son origine. Comme les autres, il lavait les sables des creeks, mais il s'arrêtait rarement sur la place. Ce qu'il lui fallait, c'était une vraie veine d'or avec des « nids » innombrables de pépites et non pas de minuscules paillettes comme on en trouve dans n'importe quelle rivière du Nord. Qu'il n'ait pas répondu à la question de Joe Doyle, cela n'avait rien d'étonnant. Si les prospecteurs aiment raconter les histoires des copains, ils se montrent peu loquaces concernant la leur, surtout lorsqu'ils ne sont pas encore passés au bureau des mines déclarer leur découverte et revendiquer un claim. Après, lorsqu'ils en ont envie, ils bavardent tout à leur aise, le titre du claim est enregistré légalement, tout le Klondike peut être mis au courant.

L'alcool ou les femmes délient quelquefois la langue des prospecteurs. Il n'y avait pas de femmes à l'Occidental. Restait l'alcool.

Jack-le-métis n'avait pas bu une seule goutte d'alcool depuis des semaines. Sur les pistes, en dépit des romanciers, l'alcool ne vaut rien. Combattre 70 degrés de froid avec du whisky est un procédé dangereux.

A l'Occidental, Jack-le-métis rattrapait le temps perdu. Les verres succédaient aux verres. Peu à peu, sous leur influence, l'homme perdait sa défiance à l'égard des autres. De bons garçons, après tout. Ils lui en voulaient peut-être parce que sa mère était une Indienne ; mais, à part le surnom et quelques allusions à ses yeux un peu bridés et à son teint jaune, rien de grave contre eux. D'ailleurs, lorsqu'ils connaîtraient l'histoire, ils oublieraient tout cela et deviendraient de bons amis. La chaleur du bar opérait aussi sur Jack-le-métis. Elle le pénétrait doucement et l'homme oubliait les déceptions, les souffrances de la piste, les courses terribles de la Porcupine. Depuis des années qu'il vivait dans les solitudes du Nord, il avait récolté dans sa chasse implacable plus de malheurs que de pépites.

Sa femme — une blanche —, sa fille étaient mortes de fatigue et de froid quelque part sur le Cercle Arctique...

Vers onze heures, le secret fut trop lourd à conserver. Jack-le-métis répondit enfin à Joe Doyle...

Oui, il l'avait enfin trouvé, son fameux filon. Du côté du creek Bell, à 60 milles du fleuve Porcupine. Le creek de la découverte, il l'avait appelé le creek All Gold (Rien que de l'Or). Un filon étonnant !...

Les conversations avaient cessé dans le bar. Pour permettre aux consommateurs de bien entendre, Joe Doyle avait arrêté la machine parlante.

De sa poche, Jack-le-métis sortit un sac de cuir. Une pépite de la grosseur d'un œuf roula sur la table. Un « nugget » de 300 dollars !...

Le vieux Ben Johnson, qui avait assisté à la course de 98 et soupesé des centaines de pépites en son existence, avoua qu'il n'en avait jamais vu de plus belles.

Une émotion extraordinaire secoua jeunes et vieux. « Cheechakos » et « sourdoughs ». La découverte du creek All Gold, c'était l'âge d'or du Yukon qui revenait, la grande vie, la richesse pour tous. Très haut vers le Nord, un autre Dawson allait naître, plus magnifique encore que le Dawson de 1900...

Et puis la raison revint à tous et même à Jack-le-métis.

En quelques secondes, le bar se vida. Les nouvelles vont vite dans le Nord. Cinq minutes après, tout Dawson se réveillait et apprenait la découverte de Jack-le-métis. Le télégraphe prévint le Sud qu'une course à l'or allait naître...

■ ■ ■

Une animation insensée régnait maintenant dans les rues de Dawson. Les chiens d'attelage qu'on laisse habituellement rôder en liberté étaient pourchassés par leurs maîtres. Ceux qui n'avaient pas d'attelage descendaient vers la ville indienne, les poches remplies de dollars. Joe Doyle dut payer 800 dollars pour décider un trappeur à lui céder son piteux attelage de chiens « siwash »...

Les « stores », les magasins, ouvrirent leurs portes. Le « Hardware Store » de Jimmy Andersen, réservé plus spécialement au matériel de prospection, fut rapidement épuisé.

Le chargement des traîneaux s'opérait avec une célérité prodigieuse. Un peu calmée par de précédentes déceptions, la fièvre de l'or sévissait de plus belle. Pendant la tête, les « cheechakos » s'affairaient dans un désordre indescriptible, encombrant leurs traîneaux d'une foule de choses parfaitement inutiles ; oubliant qu'une course à l'or se gagne par la rapidité des attelages, ils surchargeaient les leurs avec du matériel de prospection, des tentes de campement, des armes. Plus avisés, les anciens s'en tenaient surtout aux vivres de leurs chiens, inspectaient les harnais d'attelage, les coutures de leurs mocassins, le cuir de leurs raquettes...

Jack-le-métis, pendant ce temps, faisait sa déclaration au bureau des mines, ouvert à la suite de l'événement. Le claim N° 1 sur le creek All gold lui appartenait désormais officiellement. Avant son retour vers Dawson, il avait délimité le claim ; tout était parfaitement légal.

Le titre en mains, toute inquiétude disparut en lui. La course à l'or ne l'intéressait plus. Il s'était servi. Les autres n'avaient qu'à se presser sur les pistes et choisir les bons endroits. Des voleurs de claims, le Yukon en a rarement compté. Son claim serait respecté. Tout de

DE NEIGE

même, c'était lui le « découvreur » et qui connaissait mieux que personne les meilleures passes pour gagner le creek ; les anciens, maintenant, ne le lâchaient plus. Il n'était plus question de Jack-le-métis, mais de Jack Smith. Certains lui proposaient de lui céder une partie de leur claim s'il acceptait de les conduire. Il devenait brusquement très près du cœur de tous. Il accepta. Après tout, il n'était pas mécontent de pouvoir affirmer ainsi son importance...

■ ■ ■

A l'Office du gouvernement, Mr Osborne, le gouverneur du Yukon, et le capitaine de la Police montée, Mr Ballantyne, se concertaient en hâte.

Conformément à la loi, le mineur qui revendique la propriété d'un claim doit le délimiter par des piquets avant de se présenter au bureau des mines. Le rush de la Porcupine comprendrait donc non seulement la course vers le creek All Gold, mais aussi le retour à Dawson, au bureau des mines. Soit une course furieuse de 700 milles, au cœur de l'hiver, et en grande partie dans le Barren Arctique, rien que pour obtenir un bout de papier officiel. Après quoi, les mineurs auraient la ressource de repartir pour une nouvelle course de 350 milles.

Le gouvernement pouvait éviter le retour à Dawson. Le sergent Léopold et Georges Corbett, pilote de l'avion fédéral, étaient revenus de leur mission à Fairbanks, en Alaska.

Ils partiraient vers le creek All Gold et surveilleraient la délimitation des claims. Dangereuse mission. A peine 30 minutes de jour à Dawson et, là-bas, la nuit totale, des tempêtes incessantes, aucune chance de salut en cas de panne ou d'accident. N'importe ! Plusieurs centaines d'existences étaient en jeu. Leur devoir était de partir et d'atteindre le creek. On pouvait faire confiance au sergent Léopold et au pilote. Ils connaissaient l'Arctique et ses traverses. Ils les surmonteraient une fois de plus.

Sur la piste, le caporal Hamilton et le constable Turnbull avaient charge de suivre le rush, d'assurer l'ordre et de secourir les attelages en difficulté. En 1898, aux temps les plus enfiévrés de la découverte du Klondike, les pistes étaient restées blanches. En dépit des difficultés, la Police canadienne montée avait su faire respecter la loi. Le rush du creek All Gold trouverait la « police montée » à son poste...

■ ■ ■

A quatre heures du matin, les premiers attelages quittaient Dawson. Sur la piste du fleuve, archiboutés à leurs traîneaux, les hommes du rush conduisaient leurs attelages au fouet.

Les plus jeunes et les plus ardents avaient pris la tête. Vers Fortymile, à 60 milles au Nord, ils auraient déjà gagné quelques heures sur les autres. Cette avance était illusoire. Sur une piste nouvelle, les fatigues sont plus grandes.

La course était longue jusqu'au creek. En fait, ils faisaient le jeu de leurs poursuivants qui, profitant de leur piste, n'aborderaient pas les derniers cent milles avec des attelages exténués...

Le premier campement fut installé vers midi, à 20 milles de Dawson. Une aube livide se levait, qui tenait lieu de jour et de soleil. Dans le groupe des anciens, qui suivaient les premiers à un demi-mille, ils étaient une quinzaine, parmi lesquels Jack-le-métis, entouré d'égards ; les deux frères Baxter, les meilleurs chasseurs du Yukon, et qui possédaient peut-être les deux attelages les plus rapides de la bande ; Robert Puckett, le découvreur des veines d'argent de Keno City ; François Paradis, un Canadien français venu au Klondike en 1898 ; Joe Doyle, dont l'attelage — s'il était composé de bêtes sans race — paraissait néanmoins d'une résistance à toute épreuve...

Le repas expédié, les attelages reprirent la piste. La nuit était déjà revenue.

Dans la vallée du Yukon, le silence régnait, à peine troublé par les hurlements des chiens du premier groupe.

Les attelages s'arrêtèrent pour la nuit, à 40 milles de Dawson.

Les feux de campement s'allumèrent par dizaines, à la lisière des forêts qui bordent le fleuve. Le froid commençait son attaque. Il y avait déjà 62 au-dessous...

■ ■ ■

Depuis trois semaines qu'ils campaient sur le creek All Gold, le sergent Léopold et le pilote Corbett n'avaient vu âme qui vive. La nuit arctique et le Barren gardaient le secret du rush. Cependant, les attelages ne devaient plus tarder. Près du creek, des sapins entiers se consumaient sans arrêt, qu'on finirait bien par apercevoir depuis le fleuve Porcupine.

Jack-le-métis avait vraiment trouvé un filon exceptionnel. Des prospections hâtives sur son claim leur avaient révélé de l'or en abondance. Le sol, débarrassé de ses quatre pieds de neige et de glace, puis dégelé à la chaleur d'un brasier, fournissait des sables aurifères particulièrement riches en paillettes.

Puisqu'ils étaient sur le creek les premiers, ils auraient pu se servir et, en quelques jours, récolter une vraie fortune. Cette idée ne leur venait même pas à l'esprit. Ils étaient les représentants de la loi. L'or ne pouvait rien contre eux.

— Beaux cailloux ! disait le sergent Léopold, lorsqu'il trouvait quelques pépites un peu plus lourdes que les autres.

C'était tout. Il les rangeait ensuite dans une boîte à conserves vide, qu'il donnerait plus tard à Jack-le-métis.

Tout de même, le sort des attelages les inquiétait. Certes, avec Hamilton, tout se passerait sans violences ; mais qui pouvait répondre des malades, des attelages perdus dans la tempête ou à court de vivres ?

Ils prenaient la garde à tour de rôle pour entretenir le signal. Des bandes errantes de loups s'arrêtaient quelquefois autour du campement, étonnées de ce manège. Au-dessus de la tente où ils s'abritaient, flottait le drapeau du Dominion.

Une nuit, Corbett — dont c'était le tour à veiller — appela brusquement le sergent au dehors.

— Du nouveau ! cria-t-il...

Ils s'avancèrent sur la piste du creek. A un quart de mille, un attelage apparaissait, se débattant dans la neige avec des plaintes désespérées. Il se dirigeait vers le signal, mais sa marche était irrégulière...

Le conducteur abandonna soudain le traîneau à mi-distance. Les chiens le suivirent. L'homme vacillait. Il s'empêtra dans ses raquettes et tomba le nez dans la neige. Il restait étendu sans faire de mouvement et sans appeler à l'aide.

Déjà, les deux hommes se précipitaient lorsqu'il finit par se relever. Il s'approcha...

C'était Robert Baxter, un homme du rush. Presque méconnaissable, la face recouverte de glaçons. Il pouvait à peine parler. Seuls, ses yeux exprimaient toutes les privations subies, le calvaire de cette course terrible. Sa main droite à moitié gelée depuis cinq jours lui refusait tout service. Ses chiens, d'une maigreur de loups, boitaient bas et gémissaient sans trêve des blessures des harnais. En de nombreux endroits, le fouet avait arraché leur fourrure...

S'emparant d'une hache, l'homme s'attaqua maladroitement à un sapin. Puis, portant dans ses bras quatre piquets coupés grossièrement, trébuchant à chaque pas dans la neige épaisse, il gagna les bords du creek. Dans le ciel, mille constellations brillaient. Au Nord, des franges boréales couraient au sommet des montagnes.

Quatre piquets apparaissaient déjà. Ceux qu'avait plantés Jack-le-métis. Baxter délimita son claim à côté du premier. Il aurait voulu gratter la neige, examiner un peu ces sables pour lesquels il avait souffert, mais il crut entendre au loin comme la plainte d'un attelage...

Le sergent Léopold, représentant de la loi, attendait sous la tente. De la main gauche, l'homme signa sa déclaration de claim. La plainte maintenant se faisait plus précise.

— Vous êtes plus veinard que votre frère, lui déclara Corbett. Votre lot est aussi bon que celui du métis...

Une larme coulait sur la joue de Baxter.

Lorsqu'ils l'aiderent à décharger son traîneau, le sergent et Corbett comprirent pourquoi un vétérinaire comme Baxter avait pleuré.

Enveloppé dans une toile, et gelé, Jimmy Baxter dormait de son dernier sommeil.

— Enfin, conclut placidement Corbett, Robert Baxter est tout de même arrivé, lui, au creek All Gold...

Jean ALLOUCHERIE.

FIN

(Copyright by Jean Alloucherie, janvier 1932.)



De la main gauche, l'homme signa sa déclaration de claim et la remit au sergent Léopold (ci-contre).

Ci-dessous : Jack-le-métis déboucha de la piste avec son attelage de chiens mame-lutes.

En tête des « anciens », qui suivaient les leaders à un demi-mille, se trouvaient les deux frères Baxter, les meilleurs chasseurs du Yukon.

(Photos Canadian National Railways.)

MONSIEUR de PARIS

La vie
secrète
du bourreau
par UN TÉMOIN

III. — Le père⁽¹⁾

Louis Deibler avait débuté à Alger. Il n'avait pas la force massive de l'ancêtre. Ses origines germaniques ne se trahissaient que par le menton carré, le front bas et les cheveux blonds. D'allure moins robuste, il avait surtout les gestes de sa mère et une sorte de timidité que ne compensaient pas, comme chez son prédécesseur, un amer dédain et un orgueil sanglant. Il n'avait pas l'assurance de l'aïeul, ni son coup d'œil, ni sa précision. Il était d'ailleurs plus instruit et réalisait mieux l'horreur de son rôle. Il eût peut-être essayé de changer de métier, de replonger dans la vie normale, d'y disparaître, de s'y faire oublier, mais il était prisonnier de la guillotine qui crée, chez ceux qui la servent, une espèce d'obsession morbide. Son père disposait sur lui d'une autorité absolue.

Tu prendras ma succession et, en attendant, tu seras mon aide, avait dit l'aïeul. Son ordre n'avait pas été discuté. Louis Deibler devint bourreau de Rennes à la mort du fondateur de la dynastie.

En 1871, l'un des premiers décrets de la Troisième République supprima tous les exécuteurs de province et les mieux notés parmi ceux-ci furent placés comme aides près du bourreau de Paris. Effroyablement timide, d'un abord gauche et cassant, Louis Deibler débuta fort mal comme exécuteur en chef. Lors de sa première grande exécution, le 19 mai 1879, à Agen, il eut affaire au nommé Laprade.

Celui-ci avait tué son père, sa mère et ses deux grand-mères. Il opposa une telle résistance au bourreau que Louis Deibler se crut obligé de lui cogner le front sur le pavé pour en venir à bout :

— Qu'avez-vous fait ? s'écria l'avocat du criminel.

— Je l'ai « sonné », riposta Deibler d'un ton rogue.

Il était trop lent au moment tragique, perdait le contrôle de ses gestes, laissait le supplicié gigoter sur la bascule une minute ou deux, et la section cervicale n'était plus alors très nette.

En vieillissant, ce petit homme, mince d'épaules, avait pris du ventre ; son visage était agrémenté d'une barbe poivre et sel et il porta toute sa vie la même redingote trop ample et le même gibus dont nul ne se souvenait avoir vu les reflets. Quelque temps qu'il fit, il traînait avec lui un énorme parapluie, car il boitait fortement. Il haïssait les journalistes et refusait toute interview. Un reporter en mal de copie osa, certain jour, l'aborder en pleine rue :

— Etes-vous pour ou contre la peine de mort ? lui demanda-t-il.

— C'est bien ! Votre silence est un aveu ; vous êtes donc partisan de la peine capitale et je vais, de ce pas, l'écrire dans mon journal.

C'en était trop, le bourreau bondit :

— Mais vous êtes fou ? Je ne vous ai rien dit, moi ; rien, rien ! Je ne suis ni pour, ni contre. Je ne suis rien, moi. C'est intolérable !

Et quand, le lendemain, les réponses qu'il n'avait jamais faites s'étaient sur deux colonnes, Louis Deibler ne décolla plus.

Ses voyages en province s'achevaient rarement sans soulever quelque incident. Suivons-le en Corse où il dut aller quatre fois en dix ans (1888, 1896, 1897, 1898).

La première fois, il devait exécuter un bandit fameux, Rocchini, ex-roi du maquis. A Marseille, un volumineux courrier de lettres comminatoires attendait Louis Deibler. L'une de celles-ci était ainsi conçue : « Per Taffari et per Bellaciosa, si tu vas à Sartène tu n'en remonteras pas ».

Pour toute signature, une tête de mort entre deux tibias. Le tout sur papier de deuil. Bien qu'il se défendit d'avoir peur, on ne laissa débarquer le bourreau dans

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 167.

Le 30 décembre 1894, Louis Deibler alla monter sa machine à Chalons-sur-Saône (ci-contre).



L'église de Sartène où, en 1888, on sonna le glas avant l'exécution de Rocchini.



En juin 1892, Ravachol fut condamné à mort par le jury de la Loire.



l'île impériale qu'escorté de trois compagnies d'infanterie (un bataillon du 112^e de ligne) et de toute la gendarmerie à cheval. Naturellement, il ne se passa rien ; les journaux les plus sérieux s'esbaudirent.

En 1897, il alla à Bastia pour exécuter Bartoli, un autre bandit. Au moment de prendre le bateau, il entra en conflit avec l'hôtelier Grimaud pour une note de seize francs et le juge de Paix dut intervenir. En 1898, il retourna à Bastia, pour Fazzini, un troisième bandit. Cette fois, personne ne voulut l'héberger. On réquisitionna donc une chambre dans un hôtel, celui du Nouveau Port, où Deibler put prendre tous ses repas. Seulement, sans avertir l'hôtelier, il déjeuna à bord du *Cygnos* et, selon ses habitudes de chicane, il contesta la note de l'hôtel. Le juge de Paix lui donna tort à nouveau.

Il ne faut pas croire qu'il s'agissait là d'une sordide manifestation d'avarice. Les journalistes sont trop souvent impitoyables et injustes lorsqu'ils veulent exciter la curiosité de leurs lecteurs. Ils se moquaient féroce de Deibler et cependant ce dernier n'était pas, au fond, un méchant homme. Son père, le grand ancêtre, n'aurait sans doute pas soulevé de disputes pour d'aussi minces intérêts. Il faisait son métier par goût ; il en avait l'orgueil. Mais, déjà, ses origines terriennes le prédisposaient à l'économie. Sans doute n'oubliait-il pas que, s'il était Deibler, s'il était le bourreau, il était aussi, aux yeux de tous, M. de Rennes, comme son successeur était devenu M. de Paris. Et cette notoriété lui imposait, pensait-il, des obligations de grand seigneur. Il avait compris que, puisqu'il était craint, il lui fallait s'imposer. La morgue bavaroise s'alliait à l'insensibilité baysanne pour le servir. Il s'en servait.

Tandis que son descendant, matiné de sang français, ressemblait, nous l'avons déjà dit, surtout à sa mère. Louis Deibler avait toujours vécu dans une ambiance attristée et comme peuplée de cauchemars. Il craignait d'être trompé ; il soupçonnait son propriétaire de corser exagérément ses quittances de loyer ; il pensait qu'on le volait quand on lui faisait payer ce qu'il

n'avait pas consommé.

A cette époque, le bourreau habitait 3, rue Vicq-d'Azir, un coquet appartement situé au troisième étage. Un judas s'ouvrait en haut de la porte. Au premier coup de sonnette, un œil défiant dévisageait l'intrus. Si l'examen était satisfaisant, la porte s'entre-bâillait peureusement.

La vie familiale des Deibler était rarement troublée. Durant la journée, le père modelait l'argile et les mêmes doigts qui donnaient la mort animaient de fines danseuses qui ornaient le flanc de vases précieux. Le soir, père, mère, frère et sœur commençaient, à la lueur de la lampe posée au milieu de la table, d'interminables parties de dominos.

A dix heures, tout le monde était couché.

Vinrent les menées anarchistes.

En juin 1892, Ravachol fut condamné à mort dans le département de la Loire et, brusquement, les lettres de menaces plurent sur le tranquille foyer. Le bourreau était menacé de tortures, de mort, d'enlèvement, de supplice chinois, et le propriétaire de l'immeuble fut averti que, si la tête de Ravachol tombait, sa maison « sauterait ». C'était l'époque où les bombes explosaient un peu partout et le brave propriétaire n'hésita pas une seconde : Deibler reçut son congé.

Résigné, il entreprit avec son fils de rechercher un quartier plus clément. Malheureusement pour lui, les articles de journaux ébruitèrent l'affaire et le firent refuser partout.

Enfin, rue Michel-Bizot, il découvrit un étroit logement. Le bail fut signé aussitôt. Le lendemain, le gérant de l'immeuble fut en butte aux mêmes menaces ; aussi crut-il prudent de résilier le contrat.

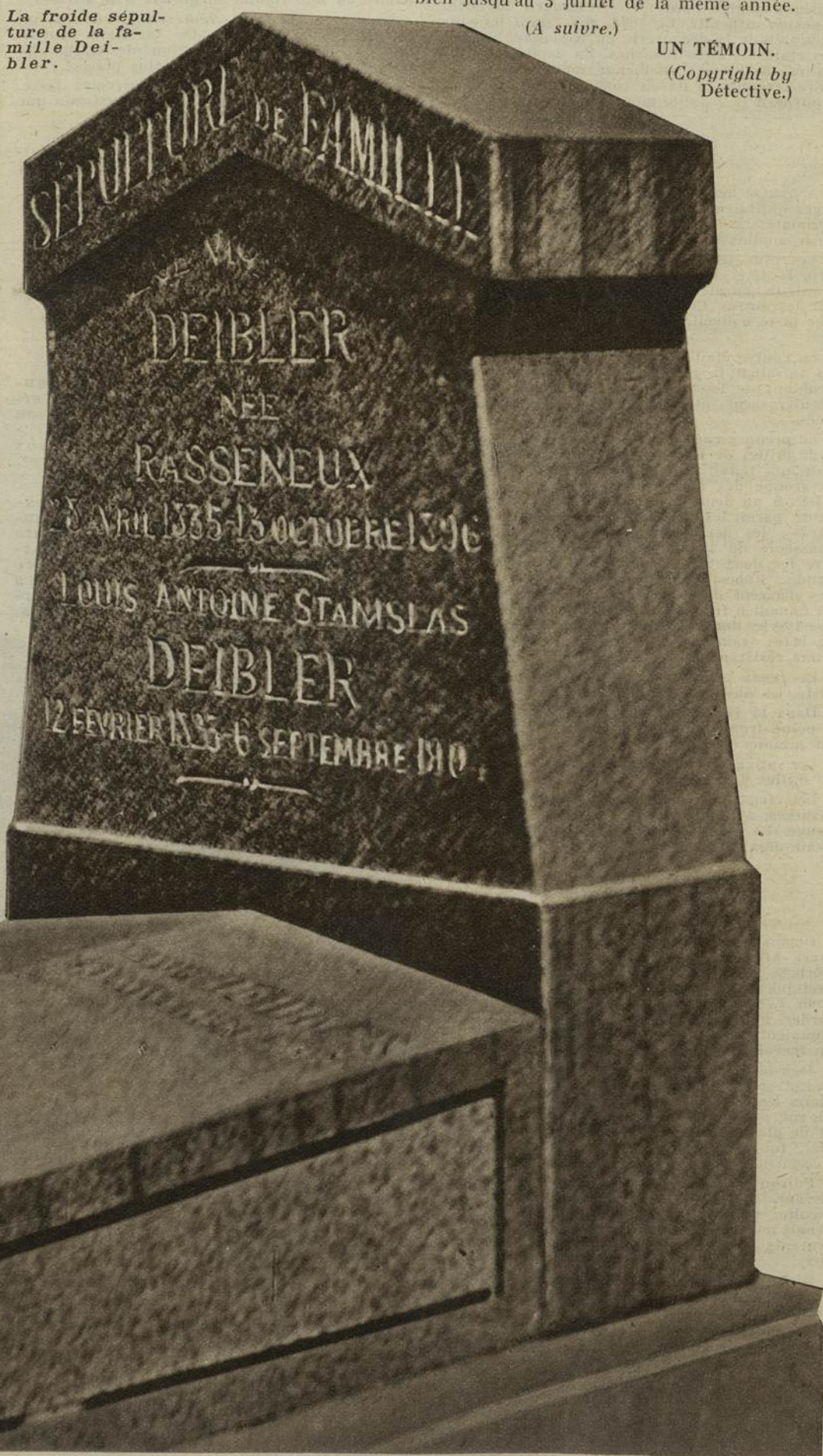
Les pérégrinations recommencèrent. Sans doute auraient-elles duré longtemps si le bourreau n'avait enfin employé un moyen terme : pour quelques milliers de francs, il devint son propriétaire en achetant une petite villa en briques, 39, rue de Billancourt, à Auteuil.

Quand il y fut aménagé, la police organisa un discret service d'ordre et tout alla bien jusqu'au 3 juillet de la même année.

(A suivre.)

UN TÉMOIN.

(Copyright by
Déetective.)



La froide sépulture de la famille Deibler.

Le premier hebdomadaire des faits-divers

5^e Année - N° 169

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

21 Janvier 1932

DÉTECTIVE

Ombres rouges



Honolulu, escale de rêve que domine à présent la « civilisation » américaine, vient d'être profanée par la débauche et le crime.

(Lire, pages 8 et 9, le reportage de notre correspondant particulier Bill Carlton.)

AU SOMMAIRE | Une reddition symbolique, par H. D. — L'homme nu, par Marcel Montarron. — Le boulanger a des écus..., par Luc Dornain. —
DE CE NUMÉRO | Le Pont-aux-Chânes, par Joseph Peyré. — Un rush vers l'or, par Jean Alloucherie. — La vie secrète du bourreau, par un témoin.